

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

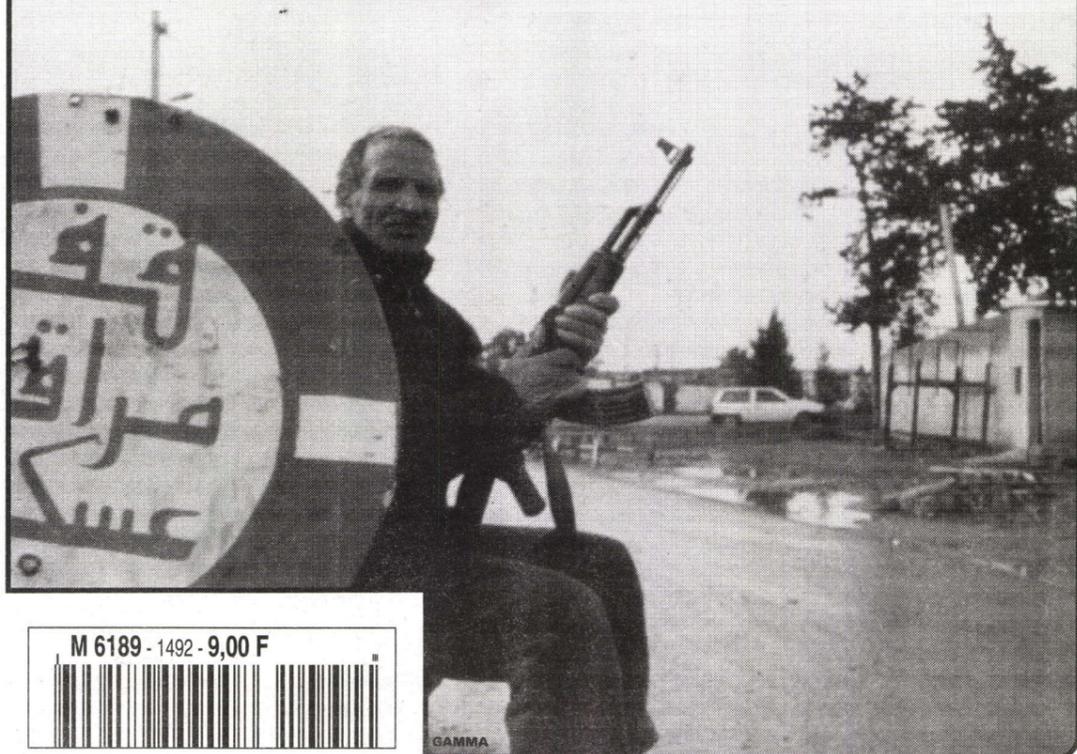
LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1492 - 7 février 1997 - prix : 9 F

**Egorgeurs
intégristes
et dictature
militaire :**

**DEUX ENNEMIS
MORTELS POUR
LE PEUPLE
ALGÉRIEN**

(p. 3)



Vitrolles

**La progression
du F.N.**

**favorisée par
la politique de
la gauche et
de la droite**

(p. 5)

Du côté des travailleurs

**Hôpitaux, SNCF,
GIAT,
Enseignement...**

(p. 11 à 14)

M 6189 - 1492 - 9,00 F



GAMMA

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Tapie à la Santé
- Nice : les SDF et la justice
- 5 - Vitrolles : la progression du FN... et ceux qui l'ont favorisée
- 6 - Baisse du chômage ou montée de la précarité ?
- Le CIE : une aubaine pour les patrons
- 7 - « Embellie » économique : laquelle et pour qui ?
- Impôts : promesses en faveur des plus riches
- Les profits « retrouvés » d'Alcatel-Alsthom
- 16 - Quand *Le Monde* abonde en faveur de « la mémoire de l'eau »

Tribune

- 6 - Algérie : au-delà de la guerre entre les clans, la guerre contre les travailleurs et les pauvres

Dans le monde

- 8 - Belgique : succès de la marche pour l'emploi
- Allemagne : les syndicalistes et les immigrés
- 9 - Irlande du Nord : il y a 25 ans, le « dimanche sanglant » de Derry
- Espagne : l'État contre les dirigeants nationalistes basques
- 10 - 1962 : la manifestation de Charonne
- Un sous-préfet ordinaire sous Vichy

Dans l'enseignement

- 11 - Mouvements pour la titularisation des maîtres-auxiliaires

Dans les entreprises

- 12 - Hôpitaux : les conséquences du plan Juppé
- 13 - SNCF : journée du 30 janvier contre la réforme
- GIAT-Industries Saint-Chamond (Loire)
- DDE-Isère
- 14 - La Chanvrière Abbeville (Somme)
- Thomson-CSF - TSI Toulouse
- 15 - Maryflo (Bretagne)

Lire

- 15 - Réédition : *Sans patrie ni frontières* de Jan Valtin

TOUT VA TRÈS BIEN... POUR LES ACTIONNAIRES

Plusieurs grands groupes viennent de publier leurs résultats pour 1996. Le groupe Total affiche des profits en hausse de 150%, Danone de 8%. Les bénéficiaires de Rhône-Poulenc, eux, font un bond de 28%, ce qui donne 2,74 milliards de francs de bénéfices net. La progression des bénéfices de Saint-Gobain est plus modeste. Il faut dire que les bénéfices net étaient déjà de 4,2 milliards pour 1995, et pour 1996, ils sont estimés à 4,3 milliards de francs. Enfin, Alcatel-Alsthom aurait fait 2,5 milliards de profits en 1996.

Ces résultats vont satisfaire surtout les actionnaires qui toucheront plus, mais même les « spécialistes » en économie n'annoncent pas pour autant une croissance conséquente de la production

puisque les prévisions sont de l'ordre de 2,5%. Et ces profits de l'année dernière n'ont pas signifié des emplois en plus. C'est justement en licenciant que les entreprises ont engrangé des bénéfices plus importants. Comme le dit le journal *La Tribune* pour expliquer ces résultats des groupes industriels : « Ces groupes recueillent les fruits des restructurations engagées... Ils ont aussi intensifié leurs efforts en matière de réduction de leurs coûts de production ».

Une chose est sûre, de l'argent il y en a et il serait donc possible d'interdire les licenciements, tout particulièrement dans les entreprises qui font des bénéfices... mais là, bien sûr, cela n'irait plus si bien... pour les actionnaires.

A.R.

QUE D'EAU... QUE DE PROFITS!

Au 1^{er} février, le prix de l'eau a augmenté de 4,9% à Paris, soit 2,4% de plus que le taux officiel de l'inflation.

Dans la capitale, la production d'eau potable est gérée par la Sagep, contrôlée à 72% par la ville. Les 28% d'actifs restants se partagent à parts égales entre la Lyonnaise et la Générale des Eaux. Ces deux sociétés privées assurent la distribution de l'eau aux usagers. La rive droite est le domaine réservé de la Générale, alors que la Lyonnaise s'octroie la rive gauche.

De 13,40F depuis le 1^{er} janvier 1996, le mètre cube d'eau est passé à 14,06F le 1^{er} février, soit une hausse de 66 centimes. Ce n'est pas la première fois que le prix de l'eau est en augmentation. En six ans, a estimé un élu du Parti Communiste au Conseil de Paris, l'eau potable a augmenté de 114%.

Les représentants de l'opposition ont dénoncé, lors d'une récente réunion du Conseil ayant trait aux problèmes de la distribution publique de l'eau, l'opacité du système. Ils ont,



La marine nationale vient de recevoir son dernier gadget : le porte-avions nucléaire Charles-De-Gaulle. Mis en chantier en 1989, il ne sera opérationnel que dans deux ans mais, déjà, son coût a dépassé de 18% le prix initialement prévu, portant l'addition à 18,6 milliards de francs.

Quelques comparaisons : en 1993, l'aide versée aux RMistes a été de 16,56 milliards de francs, le budget de la protection et de la prévention de la santé ne s'est élevé qu'à un milliard; quant aux cotisations non recouvrées de la Sécurité sociale, elles se sont montées elles aussi à plus de 18 milliards de francs!

Le gouvernement est bien prompt à accuser la population de « gaspillage » quand il s'agit des dépenses de santé et à la rendre responsable du « trou » de la Sécu; mais pour faire plaisir à l'armée et engraisser les trusts de l'électronique entre autres, là, rien n'est trop cher.

M.L.

entre autres expliqué que la Sagep ne remettait pas ses comptes, si ce n'est cette année pour la première fois.

Une chose est certaine tout de même, le prix de revient de l'eau à Paris est de 4,92F le mètre cube, bien loin donc des 14,06F qui apparaissent sur les factures des usagers. La diffé-

rence de 9,14F alimente diverses redevances... et les profits, tant de la Sagep que de la Lyonnaise ou de la Générale des Eaux. La société municipale et ces deux entreprises privées étant en la circonstance complices dans le racket des usagers.

G.L.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « *Lutte Ouvrière* » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL et VILLE : _____
 COMPLÉMENT D'ADRESSE : _____
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : _____
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de : _____
 Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

LA MÉDITERRANÉE EST UNE BIEN PETITE MER

■ Trente et un habitants de Ktiten, un quartier de Médéa, à 80 km au sud d'Alger, ont été égorgés et décapités par un commando intégriste qui a attaqué leur quartier dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février. Ces malheureux, hommes, femmes, enfants ont été conduits les mains liées, un par un, vers le boucher qui les égorgait. Dans le week-end, ailleurs, sept autres personnes ont été assassinées de la même façon. Et cela s'ajoute à une liste de massacres semblables presque quotidiens.

Pourquoi les intégristes s'en prennent-ils ainsi à la population civile ? Uniquement pour punir et terroriser ceux qui ne les suivent pas : les femmes qui veulent travailler, les hommes qui ne veulent pas de leur régime, les jeunes qui ne veulent pas rejoindre leurs commandos.

Voilà les gens que Giscard d'Estaing proposait, récemment, d'associer aux prochaines élections en Algérie. Il voulait que ces démocrates-là puissent être élus en mettant le couteau sous la gorge des électeurs. Tout cela parce que le capitalisme français a besoin d'un régime stable en Algérie, quel qu'il soit. Par ailleurs, les autres partis de la classe politique française soutiennent le régime en place. Un régime dont la façade démocratique n'est qu'un décor de cinéma devant une dictature militaire qui protège la corruption, l'exploitation par ce régime pourri qui enfonce la population algérienne

dans la misère. Un régime corrompu par les groupes financiers, en particulier français, qui exploitent le pays par son intermédiaire.

Le gaz, le pétrole, les produits miniers ou agricoles dont le pays est riche, la population n'en voit pas les revenus.

Et si le régime entretient une police et une armée toutes-puissantes, ce n'est pas pour protéger la population contre les exactions des intégristes.

Le peuple algérien est aujourd'hui écartelé entre deux maux, entre deux clans qui se combattent les armes à la main et qui, considérant que le sang du peuple ne coûte rien, se servent de lui comme moyen de chantage.

Bien sûr, l'armée et la police du régime combattent ce terrorisme, mais elles sont si gangrenées qu'elles n'ont pas l'appui populaire pour l'éradiquer. Les policiers et l'armée emprisonnent, torturent et massacrent, en ne faisant qu'ajouter la haine à la haine sans se faire des alliés des classes populaires. Pour cela, il faudrait que le régime ne soit pas corrompu.

En face, les terroristes intégristes assassinent les gens du peuple à la pelle mais, plus sélectivement, ils tuent aussi des journalistes, des intellectuels et, la semaine dernière, un dirigeant syndical. Oh, pas n'importe lequel : un proche du pouvoir, un presque ministre ! C'est-à-dire quelqu'un qui cautionnait le régime.

Mais les intégristes ne veulent tolérer aucune autre expression ou idée, aucune autre morale que les leurs. En assassinant un syndicaliste, fût-il corrompu, c'est l'existence même d'une organisation des travailleurs, c'est l'existence même des syndicats qu'ils veulent empêcher. Cela donne une image du régime qu'ils veulent instaurer.

Pour le peuple algérien il n'y a qu'un seul avenir possible, que la classe ouvrière par son nombre et sa concentration dans les villes et les grandes entreprises pourrait offrir, et offrir en même temps aux habitants des villes et des villages : l'armement de la classe ouvrière de façon indépendante, à la fois du régime actuel et des égorgeurs. Car s'armer c'est d'abord s'organiser, les armes viennent après.

Évidemment, c'est bien difficile. D'ici, nous ne pouvons que regarder ce drame se nouer très près de chez nous. Mais nous pouvons au moins affirmer notre solidarité avec les travailleurs et le peuple algériens.

D'autant que nous devons penser que nous ne sommes pas à l'abri. Nous avons nos égorgeurs potentiels ici aussi. Ils n'égorgent pas encore en masse. Ils ne font qu'assassiner dans les coins, un SDF, un clochard ou un maghrébin. Mais demain, s'ils se sentent plus forts, ils s'en prendront systématiquement à tous ceux qui ne leur plaisent pas. Et alors, pour ne pas leur plaire, il faudra peu de chose.

MEETING
avec Arlette Laguiller
à Poitiers
vendredi 7 février à 20 h 30
à la Maison du Peuple (salle Jouhaux)

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ALGÉRIEN
Manifestation le 7 février

Lutte Ouvrière appelle à manifester le vendredi 7 février à 18h à Paris, au métro Charonne et dans toutes les villes de France, à la fois contre le régime au pouvoir en Algérie et contre l'avenir que l'intégrisme veut réserver au peuple algérien, en se joignant aux manifestations organisées ce jour-là à l'appel du PCF.

Tapie à la santé

MÊME EN PRISON, ON RECONNAÎT LES SIENS

Enfin, Bernard Tapie a quitté son hôtel particulier de la rue des Saints-Pères pour la prison de la Santé. C'était la condition posée par la justice pour qu'elle examine son pourvoi en cassation dans l'affaire du match VA-OM.

Depuis le 3 février, il est donc écroué. Mais on sait que l'ex-ministre de la Ville, chef

de file des Radicaux et patron de nombreuses entreprises, bénéficiera d'un traitement particulier et de certains égards. Pas question, par exemple, de lui infliger la promiscuité dégradante qui est le lot quotidien des détenus entassés à plusieurs dans quelques mètres carrés. Après avoir négocié son arrivée directement avec le directeur de la prison qui, dit-il, lui a donné du « Monsieur le Ministre », il s'est vu attribuer une cellule individuelle, fraîchement repeinte, et située à l'écart des autres

détenus.

La Santé n'est d'ailleurs pas le seul établissement à inclure un quartier « doré » réservé aux personnalités. La seule différence est que le sien commence à être réputé puisqu'il a déjà vu passer le docteur Garretta, Crozemarie et Loïk Le Floch-Prigent, pour ne citer que ses derniers pensionnaires. Tapie pourra même échanger ses vues sur les questions d'abus de biens sociaux, d'escroquerie et autres fraudes fiscales avec un spécialiste, puisqu'il aura pour voisin un certain Pierre



Tapie, alors ministre de la Ville, bâtissant... non pas une prison, bien que ça aurait pu lui servir.

Botton.

Du beau monde dans la vie, au même beau monde à la Santé... l'administration pénitentiaire sait distinguer le bon grain du menu fretin, et se montrer respectueuse des habitués des allées du pouvoir et de l'argent... même quand leurs manigances les conduisent derrière les barreaux.

DES SUBVENTIONS EN RAFALE

Après plusieurs années de tergiversations, le gouvernement aurait donné le feu vert pour la commande de 48 unités du dernier né de la production aéronautique Dassault : l'avion de combat Rafale.

La production de cet appareil avait du mal à décoller, la voilà lancée dorénavant.

A grand cris, le gouvernement annonçait il y a quelques mois une vague d'austérité pour les crédits militaires. Avec cette commande, on voit de quoi il s'agit dans la réalité. En tout cas, Dassault échappe aux économies. Car la dépense s'élèverait aux alentours d'une vingtaine de milliards de francs.

La même somme que le gouvernement s'apprête à rogner sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement de tous les ministères, ceux dits sociaux compris.

Les deux mesures viennent d'être connues à quelques jours d'intervalles.

Austérité d'un côté, largesses de l'autre sous forme de dépenses totalement inutiles pour la société ! Il est vrai qu'entre le gouvernement, Chirac, le RPR et Dassault, c'est une si vieille histoire de famille !

M.L.

LA LOI... SUR MESURE

Une enquête aurait été ouverte par le procureur de Compiègne contre Philippe Marini, sénateur RPR de l'Oise et maire de Compiègne, concernant des investissements réalisés par lui dans les départements et territoires d'outre-mer. Marini se défend, bien sûr, d'avoir fait des choses illégales : il s'agit « d'opérations très claires et totalement bordées ayant une réalité économique incontestable ». Le sénateur aurait en effet investi dans le cadre de la loi Pons qui permet d'importantes déductions fiscales pour les investissements dans les DOM-TOM. Même s'il ne s'agit que d'opérations « légales » il s'agit d'une loi, une de plus, qui permet aux plus riches de payer moins. Mais de toute façon cela n'est pas si clair et limpide.

Cette « affaire » ne serait qu'une simple affaire parmi d'autres en cours, si Marini ne s'était pas fait connaître par ailleurs pour avoir proposé en juillet 1996 à Juppé une réforme de la loi condamnant les abus de biens sociaux. Sa réforme visait bien sûr à alléger cette loi, à « resserrer » l'incrimination aux cas d'enrichissement personnel des dirigeants. Les magistrats avaient vu dans cette restriction de l'abus de biens sociaux une « tentative d'amnistie déguisée ». C'est le moins qu'on puisse dire ! Mais ce tout à fait respectable sénateur depuis 1992, maire depuis 1987, ami de bien des patrons de sa région, l'a dit, «... on ne peut pas aller chercher un abus de bien social ».

La réforme qu'a proposée Marini devait s'appliquer aux affaires en cours et donc conduire à des non-lieux dans la plupart des affaires instruites ces dernières années et mettant en cause des hommes politiques. Autrement dit, si cette loi était passée, Marini ne serait pour le coup de toute façon pas du tout inquiété. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

A.R.

Kouchner

UN PETIT TOUR ET PUIS S'EN VA

Bernard Kouchner ne devrait plus être candidat aux élections législatives de 1998, c'est en tout cas ce qu'il vient de déclarer en disant qu'il ne serait pas le « parachuté baladeur ».

En accord avec le Parti Radical, le PS aurait dû lui trouver un point de chute après sa défaite à Gardanne mais ce dernier n'arrivait pas à le caser dans les circonscriptions envisagées. Ni à Saintes ni à Compiègne. Et à Metz, le responsable de la fédération du PS a déclaré que l'on « n'achèterait pas les électeurs messins avec des sacs de riz ». Aucune

fédération n'en voulait, pas toujours dans la finesse, et personne à la direction du PS ne poussait vraiment. Alors la promenade s'est arrêtée.

Pourtant, se plaint Kouchner, Rocard lui aurait fait « la danse du ventre », pour venir le chercher. Mais ce dernier, comme d'autres au PS, s'est retourné et lui montre une autre partie de son anatomie. Pour Kouchner, encore une opération humanitaire qui tourne court !

LA JUSTICE DU POT DE TERRE ET DU POT DE FER

Nice

Le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR, ex-Front National), ne tient pas du tout à ce que les conditions d'application de son arrêté antimendicité de l'été 1996 soient exposées et débattues devant la justice.

Le référendum, faussé dès le départ, qu'il a organisé en novembre dernier pour faire approuver cet arrêté (66,3% de « Oui » mais sur la base d'une abstention massive : 77,2%) lui a donné à ses yeux le « consen-

sus » populaire souhaitable. Donc, pour lui, point, à la ligne. Et il faut croire qu'il y a des gens compréhensifs du côté de la justice.

En effet, les plaintes déposées par 26 SDF auprès du parquet du tribunal de grande instance de Nice viennent d'être classées sans suite. Faute de preuves, nous dit-on.

Ces plaintes faisaient suite au ramassage expéditif des sans-abri par la police municipale, l'été précédent et à leur expédi-

tion au Mont-Chaube, à quelque 15 kilomètres de là. L'opération n'était pas passée inaperçue, mais pour les magistrats les faits ne seraient pas « suffisamment caractérisés »...

Cette décision de classement peut choquer, mais en réalité elle ne doit pas surprendre : les juges sont évidemment plus proches et plus solidaires des puissants de la mairie, des notables et des riches, même si ceux-ci se montrent ouvertement partisans d'un scandaleux

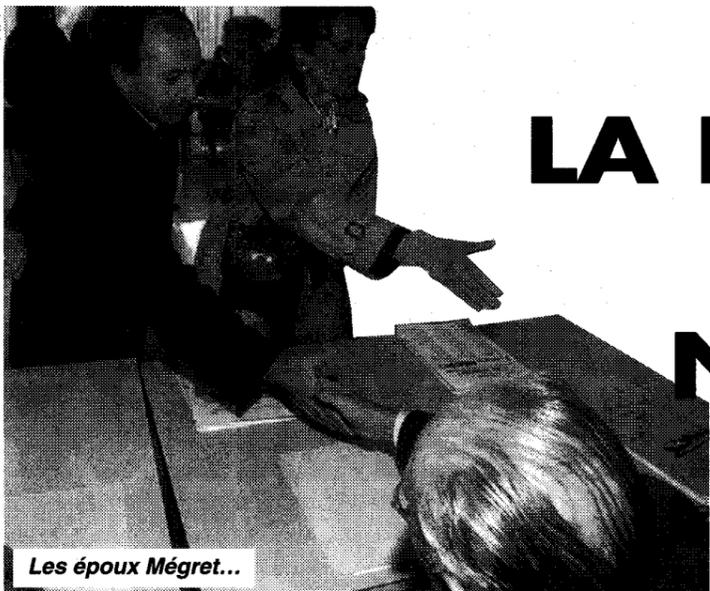
« nettoyage » social, que des malheureux sans-abri, réduits à tendre la main pour demander de l'aide.

Heureusement, les juges niçois n'en ont pas fini avec cette affaire : des associations demandent en justice l'annulation de l'arrêté antimendicité, d'autres SDF doivent prochainement déposer des plaintes avec constitution de partie civile...

C.L.G.

Vitrolles

LA PROGRESSION
DU FRONT
NATIONAL...
ET CEUX
QUI L'ONT
FAVORISÉE



Les époux Mégrét...



Dimanche 2 février, à l'issue du premier tour de l'élection municipale de Vitrolles, le Front National (FN) arrivait en tête avec 46,7% des voix, très loin devant la liste de la droite parlementaire (UDF-RPR), mais devançant aussi de presque dix points celle du maire socialiste sortant, Anglade.

Par rapport à l'élection municipale de juin 1995 (dont l'annulation pour irrégularités a provoqué cette partielle), la droite «classique» progresse un peu, le FN avance de près de 4%, tandis que la liste du maire sortant (conduite par le PS avec le Parti Communiste et des écologistes) recule dans la même proportion. Il est vrai que, à ne considérer que les conditions locales, entre la municipale de 1995 et celle de

maintenant, le FN a largement pu exploiter le fait que le maire PS a été mis en examen dans une affaire de fausses factures.

Commentant ces résultats, le journal *Libération* concluait ainsi un article sur Vitrolles : «*Les leçons à tirer pour réduire l'influence du FN : lui opposer des élus irréprochables, qui travaillent sur le terrain sans démagogie. En somme, le b.a. ba de la politique*».

Il resterait à démontrer que de tels candidats suffisent à faire reculer le FN, alors que son influence se nourrit de la montée de la misère, mais aussi du discrédit de partis de gauche dont la politique au gouvernement a aidé le patronat à s'en prendre au niveau de vie des classes laborieuses. Mais, même à ne considérer que l'aspect politicien de l'affaire, force est de constater que le PS n'a pas la capacité – en tout cas à Vitrolles – de s'ap-

puyer sur des gens plus intègres qu'un Anglade.

La personnalité de celui-ci, son image ont pesé lourd. Sa mise en examen a été largement exploitée par le FN. Et puis, pendant des années, Anglade a, par démagogie, entonné – comme d'autres politiciens de gauche, y compris avec de plus hautes responsabilités – l'air de la lutte contre l'insécurité. Bref, comme l'ont souligné en ricanant les tenants de la liste FN, il a tenté de copier ce qui sert de programme-repoussoir aux démagogues d'extrême-droite. Et si les militants locaux du PS, qui déniaient à Anglade le droit de se présenter en «*rem-part contre le Front National*», ont été exclus de ce parti au lendemain du premier tour, c'est que la direction nationa-

le du PS – y compris Jospin qui ira soutenir Anglade entre les deux tours – dépend davantage de ses notables que ceux-ci n'ont besoin d'elle.

Du coup, le FN a beau jeu de dénoncer l'alliance des «*pourris*», comme il dit, puisque la droite, pas moins compromise que la gauche dans les «*affaires*», s'est effacée derrière Anglade pour contrer un FN qui menace aussi ses positions, et pas seulement dans cette région.

Il est vrai que, écartés du Parlement et n'ayant pris pied que depuis peu dans quelques municipalités, les notables du FN n'ont pas encore eu l'occasion d'exercer des responsabilités qui leur permettraient de se mouiller dans de telles «*affaires*». Mais cela viendra sûrement car ils ne valent pas

mieux évidemment.

Si l'ex-tête de liste du FN dans cette ville, Mégrét Bruno, a dû passer la main à Mégrét Catherine, sa femme, parce qu'il a été déclaré inéligible pour avoir dépassé le plafond de dépenses électorales lors de la précédente campagne, cette «*brouille*» lui permet même de se présenter en victime de la mafia des partis au pouvoir.

Des partis de droite comme de gauche qui, ne serait-ce que dans la région, traînent toute une série de gamelles bruyantes comme les affaires Tapie, Léotard, Médecin et autres Arreckx.

Ils le savent d'ailleurs fort bien, mais cela ne les empêche pas de continuer à présenter de tels hommes ou d'autres du même acabit. Et au fond, c'est bien à l'image de ce qu'ils sont vraiment.

P.L.

UNE DÉMAGOGIE D'EXTRÊME-DROITE
QUI MENACE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS
ET DE LA SOCIÉTÉ

Le Front National a fait des immigrés les boucs émissaires de tous les maux de la société et, depuis longtemps, son leader, Le Pen, distille des propos qui empestent le racisme.

Mais s'agissant d'un parti qui prétend au pouvoir – et Le Pen comme ses lieutenants l'ont récemment rappelé –, le racisme n'est pas un but en soi mais un moyen parmi d'autres pour arriver à ses fins. En montrant du doigt les immigrés, en particulier les Maghrébins pour Le Pen (comme les nazis le faisaient pour les Juifs), les hommes d'extrême-droite cherchent à attirer une frange de l'opinion publique derrière eux afin de détourner sa colère ou son désespoir de ceux qui sont les vrais responsables du chômage et de la misère. Il s'agit là, non seulement de tromper les classes populaires en leur cachant qui sont leurs seuls ennemis – les exploités, la bourgeoisie –, mais surtout de les soumettre enco-

re plus à ceux qui dirigent vraiment la société.

Ce n'est évidemment pas un hasard si, lors de la grève des cheminots de novembre-décembre 1995, Le Pen a injurié les grévistes : il l'avait déjà fait et il a récidivé depuis. Quand Mégrét – un dirigeant du FN dont on a beaucoup parlé à propos de Vitrolles – a, dans un meeting récent à Marseille, vanté une société «*hiérarchisée en fonction du mérite, des dons et du talent*» et préconisé un fonctionnement «*féodal*» des entreprises, il ne se trompait pas d'époque. Il reprenait là des thèmes chers à l'extrême-droite – avec la défense de la loi et de l'ordre – qui disent clairement que c'est l'ensemble des salariés, immigrés ou non, que l'extrême-droite vise. Et, depuis cet automne, des déclarations de Le Pen et de ses lieutenants évoquant la nécessité d'une révolution nationale montrent que les dirigeants

du Front National veulent se montrer disponibles pour l'éventualité où les classes possédantes auraient besoin d'eux pour mettre au pas les travailleurs.

Quand les médias, les hommes politiques mettent l'accent sur l'horreur raciste hitlérienne, ils insistent sur le plus horrible aspect du nazisme, mais qui est loin d'être le seul. Cela pour ne rien dire ni de la classe au profit de laquelle ce régime agissait ni du fait que les militants communistes, socialistes, syndicalistes et les intellectuels tant soit peu libéraux furent les premières victimes des camps ouverts par Hitler pour terroriser la population et briser ceux qui, dans la classe ouvrière ou ailleurs, auraient cherché à organiser la moindre résistance. D'ailleurs, le fascisme en Italie, premier du genre et inventeur du mot, n'eut pas besoin de la démagogie raciste pour arriver au même résultat.

Bien sûr, la poussée électorale du FN à Vitrolles ne provient que du déplacement des voix de quelques centaines d'électeurs. Mais elle a de quoi inquiéter, car ce n'est pas un fait isolé. Elle ne traduit sans doute pas essentiellement une adhésion croissante au racisme de moins en moins voilé d'un Le Pen, car des électeurs peuvent donner leurs voix au FN, malgré le fait qu'ils ne se considèrent pas comme racistes. En revanche, il est probable qu'une fraction notable d'entre eux se reconnaissent dans tout ou partie du fatras d'idées réactionnaires, dont Le Pen n'est que l'un des porte-drapeaux – de la lutte contre l'avortement et les droits des femmes, sous couvert d'exaltation de la famille, à la défense de l'ordre dans les cités, voire dans les entreprises.

Cette montée des idées réactionnaires est le fruit pourri d'une situation où la classe ouvrière et les couches populaires ont subi depuis des années coups sur coups sans pouvoir les rendre, ont été les

seules à faire les frais de la crise économique et où les forces et partis qui passaient pour incarner des idées progressistes les ont dévalorisées en même temps qu'ils se discréditaient en prêtant la main au patronat lorsqu'ils se trouvaient au gouvernement.

Ce n'est donc pas seulement en dénonçant le racisme d'un Le Pen ou même ses autres idées réactionnaires, qu'on lui portera un coup d'arrêt alors que l'on est face à un recul social dont le Front National ne fait que profiter.

C'est en luttant pour inverser le rapport des forces, pour que la classe ouvrière cesse de faire les frais du pourrissement de la société capitaliste, pour qu'elle reprenne confiance en elle-même, dans sa capacité à inverser le cours des choses et à transformer la société.

Sinon, c'est l'ensemble de la société qui, atteinte par la gangrène des idées réactionnaires, pourrait être entraînée loin en arrière dans le passé.

Pierre LAFFITTE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Algérie

AU-DELÀ DE LA GUERRE ENTRE LES CLANS, LA GUERRE CONTRE LES TRAVAILLEURS ET LES PAUVRES

Les attentats et les massacres se multiplient en Algérie, comme il y a encore quelques jours à Médéa où une trentaine de personnes ont été égorgées ou décapitées par un commando armé.

Depuis le début du Ramadan, le bilan s'élève à plus de 300 morts. Et depuis 4 ans que dure cette véritable guerre que se livrent le clan militaire actuellement en place et les groupes armés de l'extrême droite intégriste, celle-ci a fait au total entre 60 000 et 100 000 morts selon les estimations.

Les groupes intégristes ont assassiné un grand nombre d'intellectuels, artistes, enseignants, journalistes, choisis parmi ceux dont ils jugeaient les idées impies. Mais bien plus nombreuses sont les victimes parmi les travailleurs et les pauvres des villes et des campagnes. Particulièrement horrible est la situation dans les quartiers populaires, pris entre les exactions des groupes intégristes et les raids qu'y opère l'armée au nom de la lutte contre le terrorisme.

L'assassinat la semaine dernière d'Abdelhak Benhamouda, secrétaire général de l'UGTA (principale centrale syndicale algérienne), aurait été finalement revendiqué par un groupe islamiste. A moins qu'il n'ait été victime d'une querelle au sein du pouvoir, comme la presse en avait d'abord fait l'hypothèse. Car bien plus qu'un porte-parole des travailleurs, le secrétaire général de l'ancien syndicat unique était avant tout un homme du pouvoir, apte à freiner les grèves qui se déclenchaient sans lui ou en opposition avec sa centrale syndicale. Il était de ceux qui avaient appelé l'armée à la rescousse après le premier tour des élections de décembre 1991. Il avait utilisé son poids de représentant officiel des travailleurs pour soutenir Zéroual. Il pouvait devenir un second ou un dauphin, et à ce titre potentiellement gênant pour tous ses rivaux dans le sérail.

Nicole Notat est allée à son enterrement saluer le syndicaliste pro-gouvernemental qu'il avait été. Le général Zéroual y est allé saluer l'homme de pouvoir et l'allié politique qui aurait pu l'aider à créer, d'ici les élections législatives, un nouveau parti à sa dévotion, façade civile quelque peu redorée du régime militaire.

Mais des syndicalistes qui l'étaient vraiment, des militants ouvriers actifs sont tombés ces dernières années sous les balles des tueurs islamistes. Nombreux. La presse en a moins parlé parce qu'ils étaient moins connus, mais surtout parce qu'ils étaient considérés comme leurs ennemis, non seulement par les groupes islamistes, mais aussi par le régime dont certains avaient connu la répression voire les geôles.

La nouvelle vague d'attentats a réduit à néant les rodomontades du régime du général Zéroual qui prétendait avoir réduit les groupes armés intégristes et n'avoir plus affaire qu'à un « terrorisme résiduel ». Et en France même, devant cet échec patent de Zéroual, un certain nombre d'hommes politiques se demandent s'il y a toujours lieu de continuer à soutenir le régime algérien ou s'il ne faudrait pas aller vers ce qu'ils appellent une ouverture démocratique, c'est-à-dire un compromis au pouvoir entre l'armée et les intégristes !

C'est ce que viennent d'évoquer Jospin et Giscard. En réponse manifestement aux

déclarations d'Aït Ahmed, dirigeant du FFS algérien, partisan de longue date d'une telle solution où il aimerait trouver sa place, et qui venait de faire appel pour ce faire, non à l'arbitrage d'un président français à la retraite ou d'un candidat à ce poste, mais à celui du président des Etats-Unis, Clinton.

A ce jour, le gouvernement français continue à soutenir le régime militaire en place. Disons qu'il n'a pas fait un autre choix... encore. Le souci commun de tous ces responsables de la bourgeoisie française est d'avoir un pouvoir stable en Algérie (peu leur importe que celui-ci soit intégriste ou pas, leur religion n'est que celle du fric) qui puisse continuer à imposer aux pauvres la hausse vertigineuse des prix, les salaires impayés et la baisse du niveau de vie, les restructurations des entreprises et les licenciements, une situation catastrophique pour la population mais toujours rentable pour les entreprises et les banques occidentales qui se voient reverser rien qu'en intérêts pour les prêts consentis une grande partie des recettes d'exportation du pays. La crise politique que traverse l'Algérie est le résultat de l'aggravation de la misère.

La « paix » et le retour à la « démocratie » dont parlent les partisans du compromis entre islamistes et pouvoir, ne seraient que le renforcement de la dictature et de la guerre menée contre les masses pauvres.

Quant à l'autre fraction de ceux qui se nomment les « démocrates algériens », dont le RCD de Saïd Saadi que Chevènement, Kouchner et Stasi sont allés soutenir dans un meeting à Paris, elle a beau critiquer verbalement l'incurie du régime, ou sa corruption, ou la censure de la presse, elle ne voit le salut de l'Algérie que dans le renforcement des opérations militaires. Ce n'est pas le sort des pauvres, des ouvriers ou des chômeurs qui la préoccupe, mais celui des cadres et des affairistes.

Oui, la population algérienne aurait bien besoin de la démocratie, mais la vraie, c'est-à-dire d'exercer elle-même le pouvoir, politique et économique, et de se débarrasser de toutes les bandes armées qui la saignent, celles de l'État comme celles des islamistes ; de se débarrasser aussi de tous ceux qui l'exploitent, mafias liées aux militaires ou non à la tête de l'État, riches bourgeois islamistes ou non à la tête des affaires.

La presse a rapporté que certains quartiers d'Alger se seraient organisés eux-mêmes pour veiller à leur sécurité. Une organisation née de la méfiance tant de la police que des terroristes islamistes. Est-ce vrai ? Cela tendrait à montrer que même dans ces conditions extrêmement difficiles, la population pourrait prendre ses affaires en main.

Par le passé, les travailleurs et les pauvres d'Algérie ont su mener, dans des conditions aussi difficiles, une guerre dure et finalement victorieuse, même si les fruits de la victoire sont allés finalement à d'autres. Pourquoi ne sauraient-ils pas mener de nouveaux combats, mais cette fois pour eux-mêmes ? Sans pouvoir compter sur les politiciens soi-disant démocrates, ni algériens ni français évidemment. Ils doivent, en revanche, pouvoir compter sur la solidarité de tous les travailleurs de France, d'origine algérienne ou non.

Olivier BELIN

Leur société

BAISSE DU CHÔMAGE OU

MONTÉE DE LA PRÉCARITÉ ?

D'après les statistiques, le chômage a connu une légère baisse au mois de décembre. Le nombre d'inscrits à l'ANPE a baissé de 29 000, soit 0,9%. Il y a actuellement 3,1 millions de chômeurs officiellement, près de 4 millions de demandeurs d'emplois (toutes catégories confondues) inscrits à l'ANPE, sans compter tous ceux qui, radiés ou sans plus aucune perspective d'embauche, ne sont pas comptabilisés.

Alors, 29 000 de moins sur près de 5 ou 6 millions de chômeurs ou d'exclus, ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de la misère... Sur l'ensemble de l'année 1996, le nombre de chômeurs a d'ailleurs augmenté de 84 000 et s'établit au taux record de 12,7%, soit une personne en âge de travailler sur 8. Les jeunes sont particulièrement frappés, puisque un jeune de moins de 25 ans sur 4 cherche un emploi.

Mais un autre aspect ressort des statistiques officielles : c'est que, baisse du chômage ou pas, la précarité du travail, elle, augmente toujours. Les emplois perdus et ceux retrouvés ne sont pas équivalents : si beaucoup de tra-

vailleurs ont perdu par des licenciements un emploi stable et à plein temps, en revanche, les emplois créés sont à temps partiel ou de faible durée. Par exemple, sur les 150 000 emplois créés entre mars 1995 et mars 1996, 90 000 étaient à temps partiel et très faiblement rémunérés. En un an, les offres d'emploi pour plus de 6 mois ont reculé alors que les offres pour des contrats de moins d'un mois ont augmenté de 59,4%.

Du point de vue des entreprises, c'est tout bénéfique. D'un côté, elles continuent à licencier (+7%), et de l'autre, quand elles embauchent, c'est en intérim, en CDD ou en temps partiel. Globalement, les emplois stables sont de plus en plus remplacés par des contrats précaires et sous-payés. Le taux de profit augmente, l'exploitation des travailleurs aussi, avec l'insécurité, les petits boulots, l'aggravation des conditions d'existence.

Lutter contre le chômage, arme maîtresse du patronat dans la guerre pour le profit qu'il mène contre les travailleurs, ce serait d'abord lutter contre le patronat et son droit de licencier quand et comme il veut.

C.B.

Le Contrat-Initiative-Emploi

UNE AUBAINE POUR LES PATRONS

Chirac avait, après son élection présidentielle, lancé « la bataille de l'emploi ». Son arme devait être le Contrat-Initiative-Emploi destiné à réinsérer les chômeurs de longue durée. Ce dispositif permet aux entreprises d'exonérer jusqu'à 40% des charges sociales. Il a eu effectivement du succès : il y a aujourd'hui 450 000 personnes en Contrat Initiative Emploi, payées bien souvent dans les 2 500 F par mois.

Mais l'incidence de ce contrat sur le chômage est quasi nulle puisque, d'après le bilan qui en a été fait, moins d'un CIE sur 5 correspond à une création d'emploi. Pour les autres, il s'agit de toute

façon d'emplois qui devaient être créés, ou bien du remplacement d'un emploi non subventionné par un tel contrat. A ce résultat tout à fait prévisible, on a même trouvé un nom : les économistes appellent cela « l'effet d'aubaine ». Un effet bien nommé puisque, chaque année, 100 milliards de francs de subventions tombent dans l'escarcelle des patrons avec ce type de mesures prétendument destinées à « lutter pour l'emploi ». Ce n'est même plus de « l'aubaine », c'est du détournement de fonds d'État avec la complicité des gouvernements.

C. B.

LE PRIX DU LAIT BAISSÉ... PAS POUR LES CONSOMMATEURS

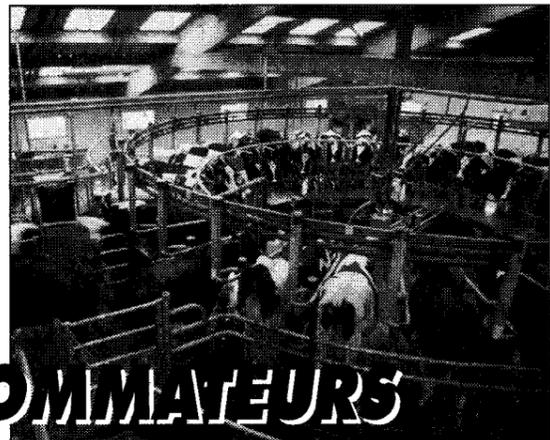
Les producteurs de lait sont mécontents et le 29 janvier dernier, plusieurs centaines d'entre eux ont manifesté et bloqué des laiteries, comme celle de Candia-Yoplaît, à Vienne.

Les laiteries appliquent depuis juillet 1996 une baisse des prix à l'achat de 1,5%. Il semble que les grandes surfaces aient, de leur côté, fait baisser les prix d'achat des

produits laitiers de 4 à 10% en 1996. Du coup les laiteries se rattrapent sur les producteurs de lait.

Quant aux consommateurs, eux, ils ont vu au mieux les prix à la vente rester stables, ou même augmenter de 4 à 5% pour certains produits, comme le lait et les fromages.

Comme on le voit, le beurre, c'est toujours pour les mêmes...



Toussaint/Gamma

« EMBELLIE » ÉCONOMIQUE : LAQUELLE ET POUR QUI ?

Tous les médias s'y sont mis : « *Et si la France allait mieux ?* », titrait *Le Parisien* du 3 février, arguant de la « reprise de la consommation » et des « bons résultats des entreprises ». « *Vent d'optimisme sur l'économie française* » titraient *Les Échos* des 31 janvier-1^{er} février, signalant que « les industriels ont un meilleur moral ». *Le Monde* du 1^{er} février écrivait à la Une : « *Le climat économique s'améliore en France* » et en sous-titre « *29 000 chômeurs de moins en décembre 1996* ». Bref tout le monde a emboîté les pas de « l'embellie économique ».

Selon *Les Échos* un « panel » d'économistes-prévisionnistes s'attendent pour l'année qui vient à une croissance de 2,1 % (1,7 % pour les pessimistes et 2,5 % chez les optimistes).

Sur quoi cela repose-t-il ? On nous dit tout d'abord que bien des grandes

entreprises, dont certaines étaient « dans le rouge » il y a quelque temps, déclarent maintenant de gros profits : Alcatel-Alsthom, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Total, Danone, Bouygues, etc.

De même, on peut voir la bonne santé de la Bourse dont les indices « historiques » ne cessent de crever les plafonds.

Seulement cela fait des années qu'on nous dit que lorsque les grandes entreprises feront plus de profits, elles investiront et créeront des emplois. Et cela fait des années qu'il n'en est rien parce que les bourgeois font du profit... pour le profit.

Il est vrai qu'on nous dit aussi qu'il y aurait une certaine reprise de la consommation, qui a augmenté de 2,4 % en 1996. Seulement l'an dernier, comme chacun sait, il y a eu des incitations financières de l'État, comme la « juppette » pour l'auto-

mobile et le « prêt à taux zéro » pour le logement, et déjà la fin de la « juppette » se traduit par un net recul des ventes automobiles. Alors cette reprise de la consommation a peut-être été en partie une anticipation d'achats qui auraient eu lieu de toute façon, et rien ne dit qu'elle va continuer.

Pour tout le reste il s'agit de vœux pieux qui apparaissent dans les sondages sur le « moral des patrons » qui serait en hausse ; il y aurait l'espoir que, si la « bonne santé » de l'économie américaine continuait, il en résulterait peut-être quelques miettes pour la France. Si notamment la hausse du dollar continuait, les marchandises européennes se trouveraient en meilleure position du point de vue de la concurrence.

Alors pour le moment, la fameuse « reprise de l'économie » continue de se faire attendre. La seule chose sûre, ce sont les bons résultats pour

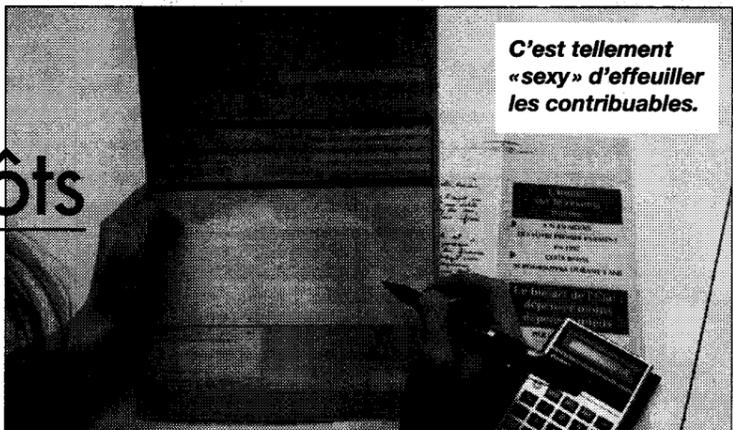
les patrons et pour la Bourse. Et ces résultats sont le fruit, comme depuis des années, de l'exploitation accrue des travailleurs qui sont de moins en moins nombreux pour produire davantage.

Dans ces conditions on voit mal pourquoi des entreprises qui ont accru leurs profits précisément grâce au fait qu'elles ont massivement licencié se remettraient soudain à embaucher. D'ailleurs pour le moment elles ne le font pas. Il faudrait pour cela une reprise économique d'une tout autre ampleur que celle que l'on nous annonce. Les « experts » eux-mêmes le reconnaissent.

Pour les travailleurs il n'y a pas d'embellie. Les 29 000 chômeurs en moins en décembre, sur 3 millions ou 3,5 millions officiellement selon les modes de calculs, c'est dérisoire. Les calculs sont d'ailleurs tellement flous et contestables qu'on est en droit de douter même de la réalité de ce chiffre. L'embellie pour le monde du travail, on ne peut l'attendre des capitalistes mais de la lutte des travailleurs. Celle-là on peut non seulement l'espérer mais la préparer.

André VICTOR

Impôts



Kovarik/Gamma

DES PROMESSES « SEXY » AUX PLUS RICHES

Selon le ministre du Budget, Alain Lamassoure, s'expliquant devant des étudiants de l'Institut supérieur de gestion, la baisse de la TVA n'est pas à l'ordre du jour car le gouvernement préfère baisser... l'impôt sur le revenu. Un plan de diminution de cet impôt est déjà annoncé : 75 milliards de baisse sur 5 ans. Eh bien, le gouvernement envisagerait de l'alléger encore, ou plus rapidement.

Rappelons qu'en faisant passer le taux de TVA de 18,60 à 20,60 % pratiquement dès son arrivée aux affaires, Juppé avait promis que cette mesure serait « momentanée ». La condition pour que ce taux de TVA redescende était la baisse des dépenses de l'État et une prévision de croissance supérieure à 2,5 %. Suite aux dernières mesures budgétaires, le premier objectif sera peut-être atteint et Alain Lamassoure déclarait au journal *Le Monde* en octobre dernier : « les impôts qui ont été relevés à la mi-1995 - c'est le cas de la TVA - pourraient être abaissés ». Il est vrai qu'il se donnait alors 5 ans pour le faire...

Or, la TVA est un impôt payé par

toute la population, même la plus pauvre, et celle-ci est touchée par son augmentation dès qu'elle achète un bien taxé à 20,6 %, ce qui est le cas général, si l'on excepte l'alimentation. Cet impôt touche même davantage les couches populaires, qui dépensent tous leurs revenus en biens de consommation. De plus, pour une bonne part des personnes à revenus modestes qui ne perçoivent même pas assez pour payer l'impôt sur le revenu, la baisse de cet impôt ne changerait rigoureusement rien à leur sort.

Par contre, le projet déjà en cours prévoit d'abaisser le taux d'imposition des plus hautes tranches. C'est un vrai cadeau aux plus hauts revenus. Et c'est cette mesure qui serait amplifiée...

Alain Lamassoure a expliqué que la baisse de la TVA n'était pas très attirante - il a dit « sexy » ! La baisse de l'impôt sur le revenu, touchant davantage les couches privilégiées, est bien plus attirante pour eux, c'est sûr.

Roger PÉRIER

LES PROFITS « RETROUVÉS » D'ALCATEL ALTHOM : IL N'Y A PAS DE MIRACLE

Comme pour un certain nombre de grands groupes industriels, les résultats provisoires d'Alcatel viennent d'être publiés dans la presse. Alcatel aurait donc fait 2,5 milliards de profits en 1996. Cela vient après l'annonce en 1995 de 25,6 milliards de pertes. Ce serait, paraît-il, un vrai « miracle » qui serait à mettre à l'actif du nouveau PDG Tchuruk, selon... l'intéressé lui-même.

Lorsque Tchuruk avait annoncé des pertes colossales... de 25,6 milliards de francs en 1995, on pouvait imaginer que l'entreprise allait déposer son bilan et que les actionnaires seraient ruinés. Pas du tout ! Le lendemain de cette annonce le « titre » Alcatel avait gagné 4,6 % et chaque possesseur d'actions avait touché tranquillement son dividende sur un résultat négatif, un dividende net de 8 F par action contre 15 F par action les deux années précédentes. En clair, les pertes d'Alcatel, personne n'y croyait parmi les possédants, qui savaient bien qu'une grande partie des 25,6 milliards de perte n'étaient en fait qu'une provision pour réorganisation, c'est-à-dire pour licenciements.

Et au passage, à cause ou grâce à ces prétendues pertes, Alcatel a engrangé 4 milliards

de francs de crédits d'impôts.

Il ne faut donc pas s'étonner si après une vraie fausse perte, Alcatel annonce un vrai profit de 2,5 milliards de francs. La seule annonce de ce « retour » aux profits a provoqué une hausse de 15,5 % du titre. Alcatel qui valait 68,15 milliards de francs est passée à 78,73 milliards de francs en une seule séance.

Mais tout cela ne profitera qu'aux actionnaires. Ces « bons » résultats s'expliqueraient officiellement par l'augmentation de 6 % du chiffre d'affaires et de 21 % des commandes dans la branche Télécom. Mais, auprès des salariés de cette branche, la direction de CIT s'est plainte que les commandes de France Télécom avaient baissé. Il faut dire qu'il s'agissait alors d'annoncer 1 600 suppressions d'emplois sur un effectif de 9 400 soit 17 % de baisse des effectifs.

La politique menée par les grands groupes capitalistes comme Alcatel qui ne cherchent que le profit à court terme, sans se soucier de tous les problèmes sociaux que cela peut provoquer, mène à la catastrophe. Il serait grand temps que les travailleurs y mettent un coup d'arrêt.

Aline RETESSE



LE SUCCÈS DE LA MARCHÉ POUR L'EMPLOI

Le dimanche 2 février en Belgique a été marqué par la marche des travailleurs des Forges de Clabecq (à quelques dizaines de kilomètres de Bruxelles, dans le Brabant wallon), qui sont en lutte depuis plusieurs mois contre la fermeture totale ou partielle de leur entreprise, c'est-à-dire la perte de 400 ou bien du total des 1 800 emplois.

Les Forges déclarées non rentables dans la conjoncture actuelle, les actionnaires privés avaient jeté l'éponge il y a quelques mois, et la Région wallonne avait repris

la gestion. Les banques ne voulant plus avancer de capitaux et souhaitant la fermeture, le gouvernement wallon a quelque peu tergiversé, puis est allé dans le même sens. Quant aux appareils syndicaux, ils soutiennent très platoniquement les ouvriers qui ont occupé l'entreprise. Maintenant le bilan a été déposé, l'ensemble des salariés est licencié, un tribunal a nommé des « curateurs » pour trouver une hypothétique reprenneur ou une possibilité de redémarrage partiel.

En décembre les ouvriers des Forges avaient manifesté dans la ville de Tubize en cassant les vitrines des banques et le commissariat. Juste avant les fêtes de Noël, cela avait créé pendant

quelques jours un certain émoi dans les milieux dirigeants. Mais ils avaient pu digérer leur caviar sans trop de problèmes. C'est alors que les militants du syndicat FGTB des Forges (le syndicat proche du Parti Socialiste) ont appelé à la marche de soutien, et que les militants CSC (le syndicat social-chrétien) s'y sont joints.

La marche du 2 février a donc été un succès. Entre 30 000 manifestants selon la police et 60 000 selon les organisateurs, surtout des ouvriers, mais aussi des enseignants, des étudiants et lycéens, se sont retrouvés à Tubize pour soutenir les ouvriers des Forges et pour manifester leur désaccord avec les milliers de licenciements en cours et la politique antiou-

rière du gouvernement.

C'est la deuxième fois en quelques mois que des dizaines de milliers de travailleurs défient collectivement les consignes des appareils syndicaux. Les militants syndicaux des Forges ont pris l'initiative de la marche sans l'aval des directions fédérales et régionales. Dans la mesure où cette mobilisation risquait de leur échapper en partie, les dirigeants syndicaux l'ont freinée, certains s'y sont même opposés ouvertement.

De plus en plus de travailleurs sont écœurés par la politique des syndicats qui se refusent à engager toute lutte sérieuse contre le patronat et l'austérité gouvernementale, quand ils ne sabotent pas les luttes qui démarrent, comme en 1993 contre le plan d'austérité dénommé « Plan global ». Mais

pour le moment l'opposition aux plans du patronat, et aussi à l'inertie des directions syndicales, est loin d'être suffisante pour inverser le rapport des forces. Même les militants syndicaux des Forges ne sont pas prêts, en tout cas jusqu'à présent, à passer par-dessus les structures syndicales officielles pour établir des liens militants d'une entreprise à l'autre. Il serait pourtant nécessaire de se préparer pour une future grève de grande ampleur qui puisse passer outre aux blocages des états-majors syndicaux.

Reste que la présence nombreuse de travailleurs le dimanche 2 février a fait chaud au cœur de tous ceux qui sont venus, et bien au-delà, et témoigné qu'une importante fraction de la classe ouvrière serait prête pour une telle riposte.

Allemagne

Pour les dirigeants syndicaux :

L'ÉTRANGER, VOILÀ L'ENNEMI ?

Klaus Zwickel, le président du syndicat allemand de la métallurgie, l'IG Metall, vient, dans un entretien publié par l'hebdomadaire Focus du 27 janvier, de se déclarer partisan de l'instauration de quotas pour les étrangers extérieurs à l'Union européenne « afin de décharger le marché du travail allemand et pour désamorcer l'explosion sociale ».

Cette proposition réactionnaire, réclamée depuis déjà des semaines par le Parti Social-Démocrate, fait écho aux déclarations du chancelier Kohl selon lesquelles il est absurde que certains emplois ne soient occupés que par des étrangers en période de chômage record.

On ne sait d'ailleurs pas trop ce que signifierait une telle loi

d'immigration avec des quotas. Car l'immigration économique est stoppée depuis des années en Allemagne comme en France. Quant à l'émigration clandestine, les dizaines de milliers de gardes-frontières qui patrouillent jour et nuit le long de la frontière de l'est sont bien incapables de la contenir. Et peut-être un politicien finira-t-il par proposer d'ériger une sorte de nouveau mur de Berlin face à la Pologne et à la République tchèque...

En tout cas, que le président du principal syndicat ouvrier s'affirme clairement partisan de mesures allant dans ce sens est le signe d'une évolution profondément réactionnaire.

Car concrètement cela revient à dire au travailleur de chez Daimler-Benz, Krupp, Opel ou Volkswagen que le responsable de la montée du chômage est son camarade immigré qui travaille à côté de lui depuis des années... et pas le grand capital allemand aux profits gigantesques. Cette démagogie ne peut que renforcer

les préjugés qui circulent sur le fait qu'il faut réserver les emplois en priorité aux bons travailleurs allemands, à ceux de l'Ouest d'abord, à ceux de l'Est ensuite (alors que les syndicats n'ont pas fait grand-chose pour empêcher que le nombre de salariés dans l'ancienne Allemagne de l'Est soit pratiquement divisé par deux au moment de l'unité allemande), à ceux de l'Union européenne ensuite, aux autres immigrés qui seront dans le cadre des quotas ensuite. On ne peut mieux développer la division au sein de la classe ouvrière.

Dans la même interview, lorsqu'on lui demande si, dans le même ordre d'idées, il ne serait pas pensable de réserver un certain nombre de marchés publics à des entreprises germaniques, Klaus Zwickel répond : « Ce serait une catastrophe si, en tant que nation exportatrice, nous élevions des barrières commerciales ». Comme quoi, pour lui, qu'il soit allemand ou étranger le capital doit pouvoir circuler entièrement librement. Il n'y a que les

immigrés en provenance de l'Europe de l'Est, qui fuient la misère et espèrent trouver un travail (mal payé) dans la riche Allemagne, qu'il faut refouler.

Et puis tout ce tapage intervient dans un contexte où les tracasseries contre la population ouvrière immigrée se multiplient. On en a eu un exemple avec l'obligation, instaurée depuis le 15 janvier 1997, du visa pour les enfants mineurs de moins de 16 ans originaires de Turquie, du Maroc et de l'ex-Yougoslavie. Cela a entraîné la prise d'assaut des avions en provenance d'Istanbul pendant les semaines qui ont précédé, les parents craignant à juste titre d'avoir après cette date toutes les peines du monde à faire venir leurs enfants ou à les envoyer en vacances au pays.

Cet assaut de mesures ou de déclarations démagogiques prépare évidemment le terrain à l'extrême-droite, même si cette dernière, en dépit de résultats déjà significatifs à certaines élections locales, n'a pas pour l'instant réussi à acquérir une influence au

niveau national comparable à celle du Front National en France. Cela ne peut également qu'encourager également les assassins des bandes nazies qui pendant plusieurs années ont attaqué et mis le feu à un certain nombre de foyers d'immigrés.

L'Allemagne, le pays impérialiste le plus riche d'Europe, a assuré pendant quelques décennies un niveau de vie plus ou moins acceptable à une fraction non négligeable de la classe ouvrière. Mais le chômage, en constante augmentation, a atteint en décembre dernier le chiffre (officiel) de 4,1 millions. La misère se développe et on pouvait voir par exemple récemment comment, à Bonn, à quelques kilomètres de la chancellerie, des SDF campaient en pleine vague de froid, en plein centre ville et dans la neige, par moins 10 ou moins 15 dehors la nuit.

Retrouver le chemin de la lutte de classe consciente, pour la classe ouvrière cela passe par son unité, toutes origines confondues. Le chemin peut être long et difficile, mais il n'y en a pas d'autre. H.M.

Irlande du Nord

Il y a 25 ans

LE « DIMANCHE SANGLANT » DE DERRY

Venus de toute l'Irlande, du Nord comme du Sud, plus de 20 000 manifestants se sont retrouvés cette année à Derry, la deuxième ville d'Irlande du Nord, pour marquer le 25^e anniversaire du « dimanche sanglant », le 30 janvier 1972.

Ce jour-là, en fin de matinée, près de 30 000 personnes avaient répondu à l'appel du Mouvement des droits civiques, qui militait pour l'égalité des droits entre la minorité catholique et la majorité protestante, et de diverses organisations syndicales et catholiques. Il s'agissait de protester contre la politique dite « d'internement », introduite le 9 août de l'année précédente par le Premier ministre travailliste Harold Wilson.

Depuis l'automne 1968, l'Irlande du Nord vivait une sorte de guerre civile. Les quartiers ouvriers catholiques s'étaient insurgés. En avril 1970, Londres avait dû céder et décréter la dissolution des B-specials, ces milices protestantes armées qui, jusqu'alors, avaient maintenu l'ordre dans les quartiers ouvriers de la province. Mais trop tard. Les exactions de ces milices avaient servi d'agent recruteur aux nationalistes de l'IRA, qui jusqu'alors n'avaient guère joué de rôle dans les événements. Une vague d'attentats s'était abattue sur la province, menaçant de s'étendre à la Grande-Bretagne.

Surtout, la mobilisation populaire n'était pas retombée. Au point qu'à Derry, le ghetto ouvrier catholique du Bogside, devenu « Derry Libre », était passé sous le contrôle de ses habitants, dont les groupes de surveillance, armés de cocktails molotov et de bombes à l'âtre, interdisaient l'accès à l'armée comme à la police. Certains quartiers de Belfast menaçaient de suivre le même chemin.

C'est dans ce contexte que, sous prétexte de lutter contre le terrorisme de l'IRA, Harold Wilson avait introduit l'internement, qui permettait à l'armée britannique d'enfermer indéfiniment tout suspect de terrorisme, dans ses camps et ses bateaux-prisons. En janvier 1972, plus d'un millier de personnes avaient ainsi disparu dans les geôles de l'armée sans autre forme de procès, dont un grand nombre n'avaient d'ailleurs commis qu'un seul crime – celui d'avoir affiché leur opposition à la présence militaire anglaise en Irlande du Nord.

Cette manifestation du 30 janvier 1972 n'avait rien d'exceptionnel. Elle faisait suite à bien d'autres du même genre et le fait qu'elle avait été interdite était tellement dans l'ordre normal des choses que les manifestants s'y étaient rendus en famille. A quatre heures de l'après-midi, le cortège retourna en ordre dispersé vers le Bogside où Bernadette Devlin, alors député du Mouvement des

droits au Parlement de Londres, devait prendre la parole. C'est alors que, brutalement, une fusillade éclata près de la cité ouvrière de Rossville Flats. En quelques minutes, 13 personnes furent abattues. Dans la panique qui s'ensuivit, l'armée britannique poussa son avantage. Le soir même, « Derry Libre » avait vécu et le Bogside était soumis à une vaste perquisition qui fit encore des dizaines de blessés.

Face à l'indignation suscitée par ce massacre, on prétendit officiellement que l'armée avait tiré sur des porteurs de bombes et d'armes automatiques. Qu'importe si, parmi les victimes, on comptait trois enfants, une mère de famille et un vieillard ! En tout cas, l'explication ne convaincrait personne car des émeutes éclatèrent aussitôt dans toute l'Irlande du Nord tandis que, le 2 février, une manifestation de près de 100 000 personnes incendiait l'ambassade de Grande-Bretagne à Dublin.

Depuis, d'anciens « bérets rouges », des paras de l'unité d'élite qui avait été envoyée à Derry ce jour-là, ont révélé que leur mission avait été de reconquérir le Bogside à la faveur du premier « incident ». C'est pour créer un tel « incident » que certains d'entre eux auraient été postés, en civil, sur les toits de Rossville Flats avec pour consigne de tirer vers leurs collègues. Mais, bien sûr, à ce jour, l'État britannique s'en tient toujours à la première version officielle.

Gamma



Émeute des Irlandais contre les troupes britanniques en août 1969.

L'Irlande du Nord (Derry est encore indiquée Londonderry sur certaines cartes).



Le « dimanche sanglant » marqua la fin de la vague de grandes mobilisations populaires de la révolte des droits civiques. Mais, comble d'ironie, ce fut les dirigeants nationalistes de l'IRA qui en furent les principaux bénéficiaires, eux qui s'étaient toujours tenus à l'écart du mouvement populaire pour ne pas avoir à se soumettre à son contrôle. Dans les mois et les années qui suivirent, ce massacre devint la principale justification de la politique de « lutte armée » de l'IRA et son principal argument pour démontrer aux jeunes des ghettos catholiques qu'ils ne pouvaient rien attendre de la mobilisation des quartiers ouvriers, sinon tout au plus une force d'appoint.

Mais vingt cinq ans après, la

politique des nationalistes n'a pas fait avancer les choses face à l'armée britannique toujours présente. La faillite patente du « processus de paix » qu'avait enclenché le cessez-le-feu de l'IRA en septembre 1994, a souligné l'impasse dans laquelle se trouve plus que jamais embourbée l'Irlande du Nord. Et si

dans l'avenir d'autres mobilisations se produisent dans la population ouvrière d'Irlande du Nord, il est à souhaiter qu'elles rencontrent des militants prêts à mener une autre politique, la seule qui ne mène pas à l'impasse nationaliste, une politique de classe.

François ROULEAU

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste... et de leurs propres dirigeants.** (n°70 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1997)
- **Le communisme, l'écologie et les écologistes** (n°71 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 décembre 1997)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

L'Etat espagnol contre les dirigeants de Herri Batasuna

Lundi 3 février 1997, dans la soirée, à Pampelune, au Pays basque espagnol, la police investissait les locaux de la formation indépendantiste basque Herri Batasuna – parti lié au groupe terroriste ETA – pour y arrêter deux membres de la direction de ce parti. Mardi 4, un tribunal décidait de leur incarcération. D'autres dirigeants sont aussi avisés que, dans les jours voire les heures qui viennent, des mesures identiques seront prises à leur égard.

La propagande en faveur de « l'autodétermination pour le Pays basque », faite lors de campagne électorale il y a juste un an, sert ici de prétexte à ces poursuites contre les militants de Herri Batasuna. Mais celles-ci s'inscri-

vent dans la guerre sans pitié que l'État espagnol, avec sa police, sa justice, ses groupes paramilitaires officiels, mène contre l'ETA.

Nous ne pensons pas que les dirigeants de Herri Batasuna, tout comme ceux de l'ETA, représentent réellement les intérêts des travailleurs du Pays basque. Leur objectifs nationalistes contribuent à diviser les travailleurs qui auraient besoin de lutter ensemble, Basques, Catalans, Castellans, Andaloux ou autres, contre un patronat qui partout impose la même politique antiouvrière depuis des années.

Mais cette réalité ne rend pas plus acceptable la politique des gouvernements de l'État espagnol

vis-à-vis des nationalistes basques les plus radicaux ; politique qui se traduit par des arrestations de militants accusés à tort ou à raison d'appartenir à l'ETA, par des procès et des condamnations sans preuve, par le recours à la torture, par des emprisonnements et des exécutions sommaires. Sans parler des opérations répressives menées conjointement par les polices espagnole et française, en territoire français par exemple, avec la collaboration de groupes de barbouzes chargés de traquer, voire de liquider des responsables ou des militants de l'ETA.

Et c'est pourquoi nous dénonçons aujourd'hui ces mesures d'emprisonnement qui frappent les dirigeants de Herri Batasuna.

Le 8 février 1962 à Paris

LA POLICE ASSASSINAIT

DES MANIFESTANTS DÉARMÉS AU MÉTRO CHARONNE

Le jeudi 8 février 1962, une manifestation, appelée par le PC et la CGT, l'UNEF et le PSU et les syndicats enseignants pour protester contre les attentats de l'OAS (Organisation Armée Secrète), se terminait par l'assassinat par la police de neuf manifestants dans l'escalier d'une bouche de la station de métro Charonne.

Toutes les manifestations étaient interdites depuis le mois d'avril 1961 où avait été instauré l'état d'urgence. Cette manifestation l'était aussi.

Depuis des mois, l'OAS multipliait les attentats en France, après avoir fait des centaines, voire des milliers de morts en Algérie. Ayant, par sa politique terroriste, creusé un fossé de haine entre le peuple algérien et les pieds-noirs, elle avait enlevé à ces derniers toute possibilité de pouvoir continuer à vivre dans une future Algérie indépendante.

L'OAS escomptait que le million de pieds-noirs d'Algérie, une fois en métropole, déracinés, la rage au cœur, allaient constituer la base de recrutement d'un parti d'extrême-droite, voire fasciste. Les attentats visaient à créer à l'avance un élément d'insécurité et de troubles. Elle les multipliait donc contre les personnalités connues pour leur opposition à la guerre et s'essayait aussi, contre le Parti Communiste. La nuit précédant la manifestation, dix attentats avaient eu lieu rien qu'à Paris. On comptait plusieurs blessés, l'écrivain communiste Vladimir Pozner, l'épouse de Raymond Guyot, un dirigeant du PC. La section PC du 19^e arrondissement de Paris avait été plastiquée.

Mais ce qui avait déclenché le plus d'émotion populaire, c'était une bombe, visant le domicile d'André Malraux, qui avait grièvement blessé

aux yeux une petite fille de quatre ans, Delphine Renard.

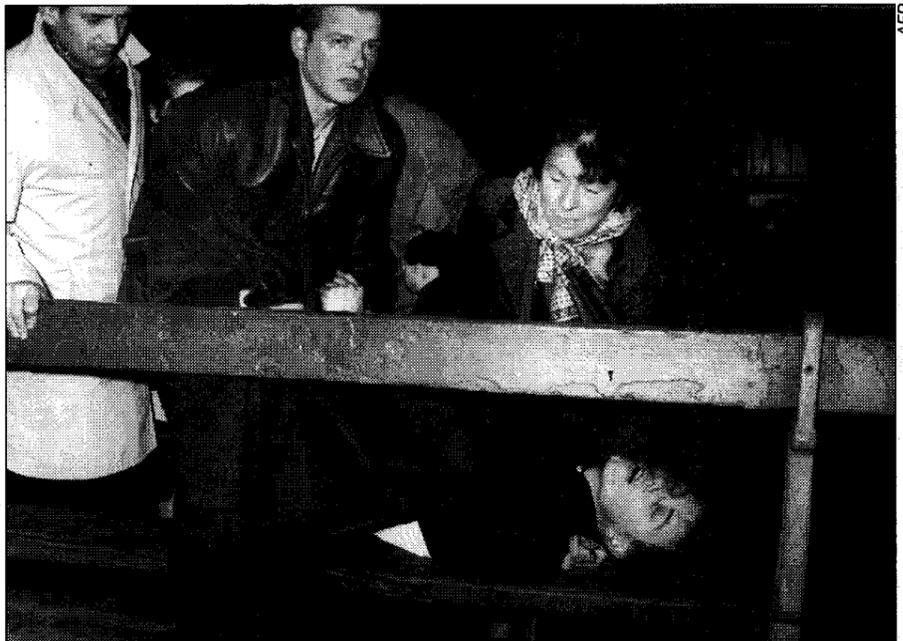
Indignés par ces attentats, 20 000 ou 30 000 manifestants avaient donc bravé l'interdiction. Aussi, le 8 février 1962, plusieurs cortèges convergeaient pour 18 heures 30 vers la place de la Bastille, déjà noire de policiers.

Les policiers chargèrent avec une rage inouïe. Ils avaient eu depuis des années, quel que soit le gouvernement, carte blanche pour torturer les Algériens chaque nuit dans les commissariats, dont on retrouvait parfois les cadavres dans la Seine, pour la répression sanglante de manifestations algériennes comme celle du 17 octobre 1961 où la police fit une centaine de morts, ou peut-être plus. Ils étaient gangrenés par le racisme et noyautés par l'OAS. Ajoutons qu'ils étaient dirigés par le préfet de police Maurice Papon, le même homme de Vichy qui va passer en jugement, seulement maintenant, pour ses responsabilités pendant la guerre!

Alors, le 8 février 1962, cette police qui s'était fait la main sur les Algériens se déchaîna contre les manifestants de gauche.

Lorsqu'elle chargea le cortège qui se dirigeait vers la Bastille, un groupe de policiers s'acharna sur des manifestants qui tentaient de s'échapper dans une bouche du métro Charonne, mais restèrent coincés contre la grille qui la fermait. Les policiers matraquèrent les derniers rangs, jetèrent les corps par-dessus les rambardes et lancèrent sur eux les grilles en métal des arbres du boulevard. C'est là que neuf manifestants, tous membres ou sympathisants du PCF, trouvèrent la mort.

L'indignation fut alors si grande que, quelques jours après, entre la République et le Père-Lachaise, c'est une foule immense, plusieurs centaines de milliers de personnes (*L'Humanité*



alla jusqu'à écrire un million), qui participa aux obsèques des victimes. Manifestation que les autorités n'osèrent alors pas interdire.

Mais quand le Parti Communiste Français évoque aujourd'hui le souvenir de ses militants et sympathisants morts à Charonne, pour affirmer qu'il s'opposait à la guerre d'Algérie, il réécrit en grande partie l'histoire.

Car, depuis son déclenchement en 1954, le PC avait toléré cette guerre, même s'il la critiquait en paroles. En janvier 1956, il avait même voté à Guy Mollet, chef du gouvernement socialiste, des « pouvoirs spéciaux » dont celui-ci se servit pour envoyer les jeunes du contingent en Algérie. Il désavoua même les jeunes communistes rappelés qui avec l'aide d'autres jeunes empêchèrent les trains de par-

tir vers Marseille. Il faut dire que, de 1954 à 1958, cette guerre fut menée par des gouvernements socialistes ou radicaux, dont le PCF recherchait l'alliance. Et quand De Gaulle vint au pouvoir en 1958, imposé par l'armée mais ayant attendu que Guy Mollet vienne le chercher, l'attitude du PCF ne changea pas vraiment.

Alors que l'opposition à la guerre se développait parmi les étudiants et leur syndicat, l'UNEF, le PCF resta à l'écart, même après la répression sanglante de la manifestation du 17 octobre, se contentant de pétitions et de communiqués dérisoires.

Finalement, ce n'est qu'après sept ans de cette guerre, alors que De Gaulle allait manifestement la terminer, que syndicats et partis de gauche se décidèrent à descendre dans la rue.

Et ce fut Charonne, puis l'émotion soulevée par le crime des policiers!

N'empêche que les « assassins de Charonne » ne furent jamais punis.

Daniel MESCLA

UN HAUT FONCTIONNAIRE ORDINAIRE SOUS VICHY

Après Maurice Papon, inculpé de crime contre l'humanité, c'est au tour de Michel Junot, un ancien adjoint de Jacques Chirac, au temps où celui-ci était encore maire de Paris, d'être mis en cause pour avoir été responsable de la déportation de Juifs sous l'Occupation.

Ancien haut fonctionnaire du régime de Vichy, nommé sous-préfet à Pithiviers dans le Loiret en 1942-1943, il avait sous sa juridiction la responsabilité du maintien de l'ordre dans les camps d'internement de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers. Là avaient été parquées les victimes de la rafle du Vel-d'Hiv, hommes, femmes et enfants juifs qui, par la suite, furent transférés à Drancy avant d'être convoyés vers les camps de

la mort.

Sous-préfet, représentant direct de l'État, Junot ne pouvait pas ne pas savoir ce qui se passait. Il avait même son mot à dire et en ce sens il a eu sa part de responsabilité. Tout comme René Bousquet, son supérieur hiérarchique, alors secrétaire général de la police de Vichy et ancien ami de François Mitterrand.

D'après les documents récemment publiés, Junot aurait même supervisé le départ, de Pithiviers et à destination d'Auschwitz, du convoi numéro 35 comprenant 535 hommes, 465 femmes, 163 enfants de moins de dix-huit ans. Seuls 29 d'entre eux survécurent.

« Nous ignorions leur destination. Nous savions seulement qu'ils allaient à



Drancy. (...) On imaginait bien qu'ils ne partaient pas pour des vacances agréables », reconnaît froidement cet homme qui, comme tant d'autres, se fait passer pour résistant pour mieux masquer ses crimes d'hier.

Révoqué en 1945, il a été réintégré trois ans plus tard dans son corps d'administration d'origine, la préfectorale. Après cette courte période de purgatoire, il a fait, de 1956 à 1967, une carrière de député de droite, à Paris, avant de finir adjoint de Chirac à la mairie de Paris.

En 1991, la justice avait condamné pour diffamation un quotidien de province qui avait publié une enquête sur son passé vichyssois. Aujourd'hui, pour lui comme pour tant d'autres, on feint

« Papon prenant ses fonctions de préfet de police en 1958. Après Charonne, sa brillante carrière s'est poursuivie. »

la surprise quand on apprend qu'il a eu un rôle dans la déportation des Juifs. Mais c'est tout l'appareil d'État français dans son immense majorité, qui s'est fait l'exécuteur des basses œuvres de la politique de Vichy.

La mise en accusation de Michel Junot illustre ce que fut le rôle de ces hauts fonctionnaires pendant la guerre. Une carrière somme toute ordinaire, semblable à celles de juges, de préfets, de sous-préfets, d'administrateurs, de toutes sortes de membres de l'appareil d'État aux ordres de Pétain, qui firent leur travail, condamnant, déportant et réprimant sans aucun état d'âme. Après-guerre, la plupart d'entre eux restèrent à leur poste, voire furent réintégré après quelques années de purgatoire et bénéficièrent des complicités de la classe politique quant à leur passé peu reluisant. Comme Michel Junot...



EMBAUCHE ET TITULARISATION DE TOUS LES MAÎTRES-AUXILIAIRES!

Lors d'une réunion qui s'est tenue le mercredi 29 janvier entre les organisations syndicales de l'enseignement, la Coordination nationale des non-titulaires et François Bayrou, le ministre de l'Éducation nationale, il a été annoncé que 3 300 maîtres-auxiliaires (MA), actuellement au chômage, seraient réemployés au lendemain des vacances de février, pour l'année courante.

C'est une première victoire pour tous ceux qui se sont mobilisés. Mais ce premier pas est loin d'être suffisant. Que deviendront l'an prochain les 3 300 réembauchés, puisque le ministre refuse leur titularisation? Que deviendront les MA sans emploi cette année, et que deviendront les 33 400 maîtres-auxiliaires que compte l'Éducation nationale?

Celle-ci a recruté pendant des années des maîtres-auxiliaires français et étrangers. Elle les a utilisés le plus souvent pendant des années comme bouche-trous, dans les établissements les plus difficiles (près de la moitié des 33 400 MA recensés par l'administration ont plus de quatre ans d'ancienneté et certains ont même plus de dix ans d'ancienneté). Et depuis quelques années, elle s'en débarrasse tout simplement. D'abord elle s'est attaquée aux MA étrangers, et depuis deux ans à tous les MA.

L'administration explique cette situation par l'embauche de nouveaux titulaires lors de concours. Que de nouveaux titulaires soient embauchés, soit! Mais ce n'est pas une raison pour laisser à la porte et sans travail des milliers de maîtres-auxiliaires. D'ailleurs, cette année, le nombre de postes mis au concours d'enseignement

en collèges et lycées baisse en moyenne de près de 20%. Pour le CAPES de mathématiques, il est de 42% : 1 154 postes au lieu de 1 500. L'Éducation nationale rogne par tous les bouts et embauche le minimum. Les classes sont surchargées et on demande aux enseignants d'en faire toujours plus. Les heures supplémentaires se multiplient. Au budget 1997 par exemple, il a été prévu 800 000 heures supplémentaires, auxquelles il faut ajouter toutes celles payées au coup par coup, et qui existent en grand nombre.

Si, simplement, on transformait toutes les heures supplémentaires en postes fixes,

l'Éducation nationale pourrait embaucher plus de 44 000 enseignants. Le problème des MA serait réglé, et définitivement. Cela éviterait aussi toutes les longues discussions sur la création d'un concours spécifique aux MA ayant plus de quatre ans d'ancienneté.

Mais si, en plus, l'éducation était vraiment une priorité, c'est bien plus d'enseignants encore qu'il faudrait embaucher, car il n'est pas rare de voir des classes en collège de plus de trente élèves et de plus de vingt-

sept en collège classé en zone d'éducation prioritaire.

Bayrou parle beaucoup de la nécessité de lutter contre l'échec scolaire, comme les ministres qui l'ont précédé, mais ne fait rien, sinon empirer les conditions d'enseignement. En deux ans, de 1994 à 1996, profitant d'une légère baisse de la démographie, les collèges ont ainsi perdu 15 000 heures d'enseignement. Et la réforme Bayrou ne va pas arranger cela, tout au contraire.

Marielle LEMONNIER

Les maîtres-auxiliaires

L'Éducation nationale a recensé exactement 33 334 MA.

17 193, soit un peu plus de la moitié, ont un poste d'enseignant cette année. Pour le reste :

- 7 794 sont en suppléance, c'est-à-dire remplaçants (certains pour quinze jours seulement).

- 3 098 sont « employés » dans d'autres situations. En clair, il leur a été proposé un poste de surveillant à temps plein ou à mi-temps dans la grande majorité des cas. Certains se sont vu proposer ces postes alors qu'ils avaient près de dix années d'enseignement! Les autres sont en congés formation pour passer des concours.

- 5 249 pointent actuellement au chômage.

À Besançon L'Inspection académique occupée

Si vous téléphonez ces jours-ci à l'Inspection académique de Besançon, une voix sympathique – enseignant ou parent – vous répond : « Bonjour! Vous êtes bien à l'Inspection académique occupée pour refuser, entre autres, la suppression de 48 postes d'enseignants dans le département du Doubs. À qui voulez-vous parler? »

Si c'est l'inspecteur qui est demandé, on lui passe sans problème la communication. L'inspecteur n'est pas vraiment séquestré. Disons seulement que, depuis le 3 janvier, son bâtiment de fonction est très visité, jour et nuit. À Besançon, c'est devenu tout à la fois la promenade à la mode et un forum permanent. On y prend le café, on vient aux nouvelles, on s'inscrit pour passer la nuit. On y fait des assemblées générales, bien qu'il n'y ait pas de salle suffisamment grande...

L'idée était dans l'air : face aux suppressions de postes annoncées, des syndicalistes enseignants disaient : « Il faut faire comme au Foncier ». Le 31 janvier, comme tous les ans, des délégations successives d'enseignants et de parents sont venues frapper à la porte de l'inspecteur pour « défendre » leur cas. Ce jour-là, les syndicats enseignants avaient appelé à une journée de grève départementale, avec manifestation devant l'Inspection : 500 personnes étaient présentes.

Méfiant, l'inspecteur avait prévu un système de sas : une délégation ne

pouvait pas pénétrer tant que la précédente n'était pas sortie. Ce qui devait donc arriver arriva. Le sas fut bloqué, l'inspecteur leva les bras au ciel, mais il était trop tard. La délégation présente grossit d'un coup et se transforma en assemblée qui vota l'occupation des locaux jusqu'à nouvel avis.

Mardi 4 février, les syndicats appelaient à une nouvelle journée de grève départementale dans tous les établissements scolaires.

Cette journée a été un succès. Notamment par le nombre de présents au rassemblement devant l'Inspection académique toujours occupée, environ un millier. Deux fois plus que le vendredi 31, quand a commencé l'occupation. Cette montée de la mobilisation renforce la détermination de tous et augure bien de la manifestation académique prévue mercredi 5 février.

Après avoir écouté les représentants de l'Intersyndicale faire le point, les manifestants se sont massivement retrouvés au Palais des Sports pour débattre de la suite à donner au mouvement.

Outre la manifestation du lendemain qui se prépare activement, la volonté de maintenir l'occupation jusqu'en fin de semaine semble largement partagée. Au-delà, l'idée de préparer une journée nationale de l'Éducation en mars fait son chemin. En effet, les vacances scolaires ont commencé dans certaines académies et se prolongeront par rotation jusqu'à début mars. Personne ne se fait d'illusion sur les réponses du ministre aux revendications, et la nécessité d'élargir le mouvement est largement partagée.

Au lycée Viette, à Montbéliard :

L'ensemble du personnel A.T.O.S. en grève

Depuis le lundi 27 janvier, les 40 « agents-techniciens-ouvriers-service » (ATOS) du lycée Viette, à Montbéliard, sont en grève totale. Comme nous l'a dit l'une d'entre elles (30 ans) :

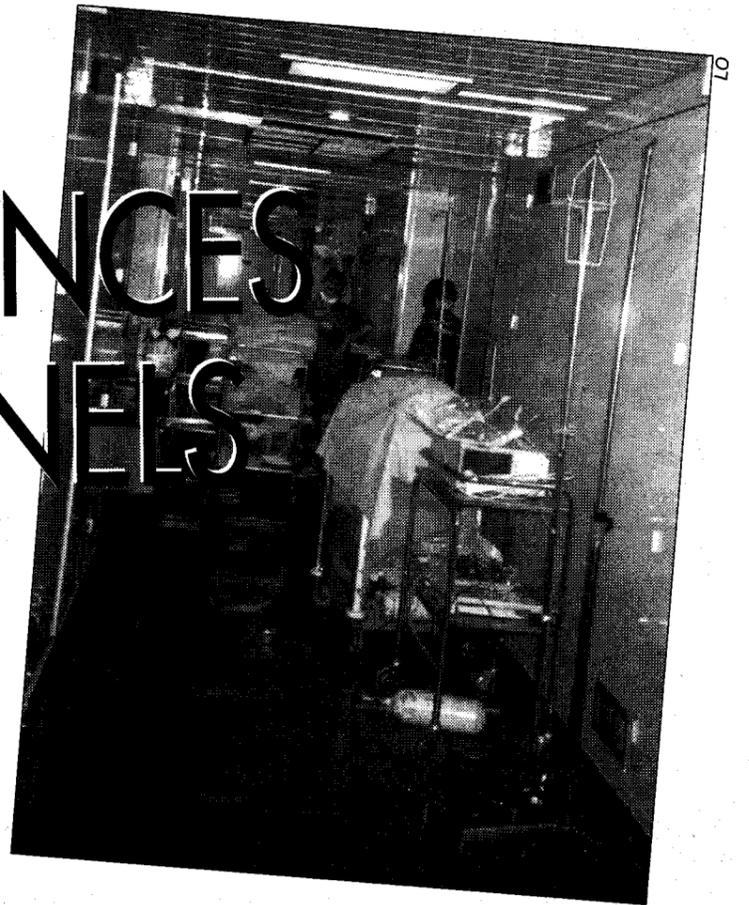
« Nous en avons assez des congés maladie ou des congés maternité non remplacés. Nous en avons assez d'être aux ordres de l'administration, alors que notre métier, c'est d'être au service des élèves. Régulièrement, la direction du lycée prend des agents du service général pour les envoyer parer au plus pressé aux cuisines ou dans les labos. L'entretien général du lycée est de moins en moins assuré.

Il faut, en plus, six postes supplémentaires pour le bon fonctionnement du lycée. Cela fait longtemps que nous par-

lons de tout cela entre nous. La semaine précédente, on sentait qu'il faudrait en arriver là (la grève), mais moi, j'hésitais. Je peux le dire aujourd'hui, j'avais peur. Il y a des anciennes qui ont déjà fait grève il y a dix ans. Elles nous ont poussées, en nous rassurant en même temps. C'est vrai que maintenant, je n'ai plus peur du tout. On est tous solidaires, il y a même une CES en grève avec nous (contrat de 6 mois payé à la moitié du SMIC) ».

La situation dans ce lycée n'est pas exceptionnelle, au contraire. Dans la plupart des lycées et des collèges, il manque des postes « budgétaires » des personnes en congés ne sont pas remplacées, ou remplacées partiellement par des CES, et c'est bien tout le problème de l'Éducation nationale qui est posé.

LE PLAN JUPPÉ ET SES CONSÉQUENCES POUR LES PERSONNELS DES HÔPITAUX



Dans son plan sur la maîtrise des dépenses de santé, Juppé avait annoncé une accélération de la restructuration des hôpitaux. Un terme qui, comme dans l'industrie, sert à masquer de mauvais coups.

Première mesure : la création des Agences régionales de l'hospitalisation (ARH). Vingt-quatre agences composées par des représentants de l'État et de l'Assurance maladie sont désormais en place. Ces ARH décideront dorénavant du montant des budgets alloués par l'Assurance maladie aux établissements hospitaliers publics et privés. Ces 24 directeurs, nommés directement par Juppé, ont pour mission de restructurer.

Tour de vis sur les budgets

Les hôpitaux publics (et privés participant au service public) sont financés depuis 1983 sur le principe dit du budget global : l'Assurance maladie attribue à l'établissement une enveloppe globale pour une année, qui est censée lui permettre de faire face à ses dépenses. La progression de cette enveloppe d'une année sur l'autre est fixée par le ministère : c'est le taux directeur. Ce taux directeur n'a cessé de diminuer : en 1995, il était de 3,5%. Pour 1997, le taux annoncé est de 0,5%. Les gouvernements successifs resserrent tout simplement chaque année les crans de la ceinture. Mais Juppé, lui, a rajouté le principe de l'enveloppe régionale. Les budgets pour les hôpitaux seront dorénavant attribués par région avec un objectif de «réduire les inégalités entre les régions».

Certaines régions sont en effet moins mal dotées que d'autres, telle la région Ile-de-France. Mais le ministère prend prétexte de cette inégalité réelle pour restreindre un peu plus les crédits dans certaines régions. Concrètement, cela voudra dire pour ces régions un taux directeur négatif, -0,7% par exemple pour l'Ile-de-France.

Les personnels directement visés

Dans le budget d'un hôpital, 70% des dépenses sont des dépenses de personnel. Les budgets dits d'hôtellerie (restauration, linge, etc.) et médical (médicaments, matériels médicaux) ne représentent que 20% en moyenne. Depuis 1983, les directions d'hôpitaux ont resserré d'abord ces deux derniers budgets, ce qui était le plus facile. Mais ces économies trouvent vite leur limite car il faut bien quelques médicaments pour les malades, et du papier toilette dans les WC de l'hôpital... Reste donc le budget de per-

sonnel : les pouvoirs publics ne cachent plus leur intention de réduire les effectifs en regroupant les structures existantes pour augmenter la productivité du travail.

Le gouvernement prend prétexte des évolutions techniques réelles : réduction de la durée nécessaire de séjour dans les hôpitaux, progrès dans les techniques chirurgicales et anesthésiques. Mais ce qui l'intéresse dans tout cela, ce sont les économies – en particulier de personnel – qu'ils permettent, bien plus que les améliorations que ces progrès apportent pour les malades.

Urgences, maternités...

Première catégorie de services visés : les Urgences. Elles représentent 60% des admissions pour les petits établissements. Le gouvernement veut aujourd'hui transformer ces services en deux catégories : les Services d'accueil des urgences (SAU), centrés sur les urgences

lourdes, et les Antennes d'accueil et d'orientation (ANACOR) qui n'accueilleront plus que les urgences légères. Bien sûr, une partie de ces services pourront très bien n'être ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire fermés.

Même idée pour les maternités : regrouper les accouchements sur un nombre plus réduit de sites réalisant au moins 400 accouchements par an – dans un premier temps. Mais l'objectif officiel est à terme des maternités réalisant 1 000 à 1 500 accouchements par an.

Pour les services hospitaliers en général, un récent décret fixe à 60% le taux d'occupation minimum en dessous duquel le directeur de l'ARH pourra décider de leur fermeture et de leur regroupement. Un autre décret rend possible le regroupement de structures de statuts différents (public et privé) dans des groupements sanitaires : un bloc opératoire pourrait être ainsi géré en commun par une clinique et un hôpital, chacun y amenant ses personnels et ses malades, tout cela pour augmenter l'activité sur un même site... et permettre la fermeture de certains autres.

Enfin, un dernier texte rend possible la location par un hôpital public d'une partie de ses locaux à des structures privées qui pourront y amener malades, médecins et personnels, toujours dans le but d'augmenter l'activité sur un même site.

Un recul pour la société

Ces évolutions, si les travailleurs de la santé ne s'y opposent pas, amèneraient à un recul important pour toute la société.

Le secteur hospitalier est en effet un des rares secteurs à ne

pas avoir été encore touchés par des suppressions massives d'emplois. Même si l'embauche se raréfie, jusqu'à une date récente les effectifs progressaient encore, même si c'était bien en deçà de la progression de l'activité : des suppressions importantes d'effectifs aggraveraient encore le chômage.

De plus, ce sont les structures publiques qui sont aujourd'hui les plus menacées et en particulier les statuts des personnels y travaillant.

C'est aussi le problème de l'accès aux soins et des conditions de ces soins qui se pose dans ces évolutions. Aujourd'hui, ce sont les catégories les plus pauvres de la population qui utilisent proportionnellement le plus les hôpitaux publics. Les inégalités sociales se retrouvent aussi dans le domaine de la santé. Quand on est ouvrier, on va moins souvent voir le médecin, on attend plus pour se soigner, et en général c'est plus grave. La fréquentation des urgences des hôpitaux par exemple ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années : c'est encore un endroit où l'on peut recevoir des soins sans avoir à faire l'avance des frais – même si ce n'est pas gratuit!

Moins d'urgences, moins de structures publiques, toutes ces évolutions risquent d'avoir des conséquences dramatiques pour la partie la plus pauvre de la population, celle qui déjà se soigne moins bien et a déjà un accès plus difficile aux soins à cause de la crise et du chômage.

Alors, dans la santé comme ailleurs, l'heure est bien à une riposte d'ensemble pour empêcher une nouvelle dégradation de la situation générale des travailleurs et de la population laborieuse.



Manifestation du personnel hospitalier en 1994.

Correspondant LO

SNCF

LA JOURNÉE DU 30 JANVIER : ET APRÈS ?

La journée d'action du 30 janvier à la SNCF, appelée par la CGT, la CFDT et le SUD, a en général été assez moyennement suivie par les cheminots. Il s'agissait de protester contre le projet qui vise à la division de la SNCF actuelle en deux établissements : d'un côté, le Réseau Ferré de France avec 200 cheminots chargés de la gestion des infrastructures; et de l'autre, le reste de la SNCF, utilisatrice du réseau.

Les cheminots ne voient certainement pas d'un bon œil ce projet du gouvernement qui, sous prétexte d'assainir la dette de la SNCF, fait peser des menaces sur les emplois, les conditions de travail, les avantages du statut de cheminot. Mais il reste à créer les conditions d'une mobilisation qui aurait tout intérêt à dépasser le cadre de la seule SNCF. Car tous les travailleurs du pays sont visés, peu ou prou, par des projets du même ordre.

À Rouen, les ateliers déserts

À Rouen, la journée d'action a été bien suivie : près de 50% de grévistes parmi les travailleurs de l'Exécution et plus de 70% parmi ceux des ateliers de Quatre-Mares ainsi que parmi les agents de train et les mécaniciens.

La semaine précédente, les discussions s'étaient multipliées et la volonté de réagir face à ce projet s'exprimait. Cela s'était traduit par une plus grande participation aux assemblées de secteur et aux heures d'information syndicales.

Le 30 au matin, les ateliers de Quatre-Mares étaient déserts. Nous nous sommes retrouvés en assemblée à plus de 300 grévistes. Un rassemblement inter-services a ensuite regroupé près de 600 cheminots en gare de Rouen. Il fut alors décidé de se rendre ensemble à la

Direction régionale afin de marquer notre opposition au projet et d'obtenir la levée de sanctions prises contre des militants à la suite d'un mouvement précédent. À près de 500, nous avons investi les locaux de la direction. Puis, laissant une centaine de camarades faire le siège du directeur dans l'attente de la levée des sanctions (ce qu'il fit au bout de quelques heures), nous sommes partis en manifestation vers la préfecture.

Dans l'après-midi, les assemblées de secteur, relativement nombreuses, votaient toutes à une écrasante majorité la reconduction de la grève jusqu'au lendemain 10 heures. Par ce geste, beaucoup d'entre nous tenaient à marquer leur volonté d'aller plus loin qu'une simple journée d'action tout en



Les projets de la direction et de l'État n'annoncent rien de bon pour les cheminots.

DDE Isère

LA DIRECTION CONTRAINTE D'EMBAUCHER

La direction Départementale de l'Équipement de l'Isère faisait travailler un agent sous contrat-emploi-solidarité (CES) dans l'une de ses 25 subdivisions, à Saint-Jean-de-Bournay.

Comme il est interdit à l'administration de recruter de tels contrats, la DDE avait contourné la loi en recrutant cet agent par l'intermédiaire de la Commune. Cette magouille ne serait pas exceptionnelle puisqu'il y a des dizaines de CES employés à la place de titulaires à des postes d'entretien des routes ou autres, dans plusieurs départements.

Toujours est-il que cette employée, qui n'a pas coûté un centime à la DDE, s'est vu notifier son renvoi au bout de 3 années dans le service, après avoir appris qu'un titulaire était muté sur son poste.

Alors qu'elle demandait son embauche, elle n'eut droit, de la part de la direction, qu'à un remerciement du style : « *Estimez-vous heureuse d'être restée 3 ans, c'était pour vous faire plaisir que nous avons été jusqu'à dans l'illégalité* ». Le directeur et le chef du personnel feignaient de découvrir le problème, alors qu'ils avaient signé plusieurs courriers en trois ans.

Avec l'aide de la CGT, l'agent a porté plainte devant les prud'hommes. Ses collègues de travail, solidaires, ont signé une pétition pour son embauche et rempli des attestations pour le procès, certifiant sa présence dans les bureaux depuis trois ans. Et c'est devant la menace d'un procès et des conséquences pour la DDE et la Commune que le ministère de l'Équipement a finalement donné son accord pour un recrutement de titulaire.

Bilan : un agent embauché, un CES en moins et une direction échaudée, certainement pas prête à renouveler l'expérience des « emplois » CES.

Correspondant LO

GIAT-Industries Saint-Chamond (Loire)

Les 900 travailleurs de l'usine GIAT-Industries de Saint-Chamond, confrontés à la menace de 299 suppressions d'emplois, étaient

appelés par la CGT à une journée de débrayage et d'action pour le lundi 3 février. Cette date était fixée au lendemain d'un week-end qui aurait pu voir arriver par lettre recommandée, les premières notifications de suppressions de postes. Le vendredi encore, bon nombre de travailleurs, qui avaient été prévenus oralement par leur maîtrise que leur poste de travail était supprimé, se demandaient ce que la fin de semaine leur réservait. Et chacun était bien décidé à participer à la journée de grève du lundi suivant.

Effectivement, dès le matin le débrayage fut un succès : les travailleurs en grève, nombreux, firent le tour des bureaux et des ateliers pour entraîner tout le monde à les suivre. Ce furent près de 400 travailleurs qui se rassemblèrent pour l'assemblée générale. Là, ils eurent la bonne surprise d'apprendre que la direction avait mis de l'eau dans son vin. Le secrétaire de la CGT leur apprit qu'au lieu des 58 notifications de suppressions

LA DIRECTION PREND UN AUTRE TON

de postes attendues, il n'y en aurait que 27. Ce responsable syndical affirma que c'était encore 27 de trop, et qu'il ne fallait pas relâcher la pression. Il invita à cet effet les travailleurs à participer au débrayage prévu le lendemain par les autres syndicats - CFDT, FO et CGC - auquel donc la CGT se ralliait.

Puis, tout le monde partit en cortège vers les bureaux de la direction. Le directeur et le responsable des ressources humaines durent écouter des ouvriers leur dire clairement qu'ils n'acceptaient pas ce plan de réduction des effectifs. Le moral était bon, ce qui fait que tout le monde resta et s'installa dans le hall, d'abord pour le casse-croûte de midi, et ensuite pour passer l'après-midi, afin de bien montrer, par leur présence, qu'ils tenaient à leur revendication.

Durant l'après-midi, les responsables CGT firent connaître les informations qu'ils recevaient sur ce qui se passait dans les autres entreprises de GIAT-Industries. Les travailleurs étaient mobi-

lisés, sous une forme ou sous une autre, dans les principales d'entre elles.

Venant de la maîtrise, l'information arriva que la direction de GIAT-Industries, sous les « conseils » sans doute du gouvernement, seul actionnaire de l'entreprise, avait décidé de jouer un ton en dessous : pour Saint-Chamond, elle considérait que le nombre initial de 299 postes à supprimer pouvait tomber à 112 en tenant compte des effets de l'accord sur la réduction du temps de travail, des mesures d'âge, des départs prévus et de ceux prévisibles en 1997. Et pour ces 112 emplois à supprimer, contrairement à son intention première de frapper plus fort en 1997 et moins fort l'année suivante, la direction de GIAT-Industries annonçait pour l'usine de Saint-Chamond 27 postes supprimés tout de suite (information que nous avons déjà eue), et 85 postes à supprimer en 1998.

Le 4 février encore, au total 300 travailleurs ont débrayé pour exiger l'annulation de toutes les suppressions de postes. Et il faudra bien que la direction de GIAT-Industries revoie sa copie

Correspondant LO

INSPECTEURS DU TRAVAIL EN COLÈRE

Des inspecteurs du travail pour les petites entreprises ont occupé leur direction à Paris. En effet cette administration, chargée de faire appliquer le Code du travail... ne respecte pas les salaires minimum et doit deux ans de revalorisation salariale à ces travailleurs.

Quand il s'agit de bafouer les droits des travailleurs, l'État n'est pas en reste. Et, au ministère du Travail comme ailleurs, la seule façon que les travailleurs ont de se faire respecter, c'est de taper du poing sur la table.

La Chanvrière Abbeville (Somme)

L'ART DE LICENCIER TOUT EN RÉCOLTANT DES FONDS PUBLICS

Six mois après s'être débarrassée de dix-sept salariés, La Chanvrière, une entreprise abbeilloise, voudrait bénéficier de la loi de Robien, tout en imposant plus de 39 heures par semaine et en utilisant des intérimaires. Mais des travailleurs licenciés ont pris l'initiative de dénoncer publiquement cette affaire et demandent leur réintégration.

Entreprise spécialisée dans la fabrication de fils acryliques et en laine pour les pulls, La Chanvrière avait demandé en juin dernier à la plupart des 175 salariés de renoncer à une partie substantielle de leur paye, les menaçant de licenciement en cas de refus. L'horaire, affirmait la direction, allait passer de 39 à 29 heures par semaine plus une heure et demie de formation, avec une diminution de salaire compensée à 40% pendant un an, 20% la deuxième année, plus du tout ensuite. Pour les travailleurs de l'entreprise, dont le salaire est d'environ 6 000 francs quand leur paye est « complète », c'était catastrophique.

Depuis des mois, les diri-

geants, eux, pleurnichaient sur la crise due aux effets conjugués de « la baisse de la consommation, des importations étrangères et la dévaluation de certaines monnaies étrangères ». Selon le directeur, l'entreprise était obligée de se restructurer en développant une activité de fils fantaisie alors qu'elle fabriquait jusque-là des fils classiques : « Pour cela, malheureusement, avait-il déclaré, l'entreprise est amenée à réaménager ses emplois à travers des licenciements et l'aménagement du temps de travail ».

Certains ouvriers ont accepté les nouvelles conditions la rage au ventre (le chômage touche une personne active sur quatre à Abbeville), dix-sept ont refusé. Licenciés en juin dernier, ils ont contesté la décision patronale devant les Prud'hommes et l'action est en cours.

Le lien n'a pas été perdu avec les travailleurs restés à La Chanvrière, où c'en est fini des déclarations attristées qui avaient servi à justifier la baisse de salaires des uns, le licenciement des autres. L'horaire annoncé de 29 heures par semaine n'a pas été appliqué un seul jour. La formation prévue n'a jamais eu lieu. On travaille 39 heures et il y a des heures supplémentaires ! Même ainsi, il est impossible d'assurer la charge de travail. Le patron a eu recours à des intérimaires... sur la base de 39 heures par semaine. Et parmi eux se trouvent neuf des licenciés.

Cela n'a pas empêché l'entreprise de toucher des aides de l'État, au titre du « plan social » que constituait la réduction du temps de travail (sur le papier) et les licenciements (bien réels). Maintenant qu'elle est en vigueur, la loi de Robien

ouvre un nouvel appétit aux patrons de La Chanvrière : l'entreprise s'appête à annuler la convention signée en juin 1996, se proposant même de rembourser l'argent qu'elle a déjà reçu de l'État. Elle vise à en gagner davantage par une nouvelle convention dans le cadre, tellement avantageux, de la nouvelle loi mais n'envisage pas de remettre en cause les licenciements. C'est pourquoi douze des licenciés ont pris l'initiative d'une lettre ouverte au préfet, dont la presse régionale s'est fait l'écho, pour demander que l'annulation de leur licenciement soit un préalable à la signature de cette convention.

Il faut dire que La Chanvrière fait partie de ces entreprises dites moyennes qui ne sont pas les moins rapaces pour quêmander les aides publiques, avec la bienveillance des politiciens locaux et nationaux. Déjà, en

1991 et 1992, elle avait obtenu 346 000 francs du Conseil régional pour l'embauche de deux cadres. L'année suivante, pour un nouvel atelier, la municipalité d'Abbeville (alors PS-PC) lui apporta 300 000 francs, le département et la région (tous deux de droite) contribuèrent pour respectivement 700 000 et 250 000 francs. Couronnant le tout, l'État avait ajouté 780 000 francs. Pour que s'ouvre cette manne, il avait suffi d'une simple promesse de La Chanvrière de reprendre à son compte l'activité de sous-traitance concernant dix salariés et d'embaucher dix personnes supplémentaires. Le patron s'empressa d'oublier cette promesse. En 1995, il y eut du chômage partiel et des départs en préretraite non compensés, faisant passer les effectifs de 180 à 175 au lieu des 200 prévus. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 155. Les patrons de La Chanvrière ont pu licencier, empocher des aides publiques, sans avoir à rendre compte à quiconque des profits qu'ils ont engrangés. Alors, que les travailleurs qu'elle a mis dehors en juin dernier voient leur licenciement annulé s'ils le souhaitent, ce serait la moindre des choses !

Thomson - CSF-TSI (Toulouse)

Loi de Robien BAISSE DES SALAIRES ET FLEXIBILITÉ POUR LES TRAVAILLEURS

À Thomson-CSF TSI Toulouse, nous sommes en RTT (Réduction du Temps de Travail), loi de Robien, depuis le 1er juillet 1996, avec une perte de 1 à 5% de salaire suivant les catégories. En janvier les réunions sur les salaires étaient donc très attendues, chacun étant conscient que la RTT se traduisait en fait par plus d'efforts et plus de travail.

À la première réunion, la direction proposait 0% d'augmentation. Devant le mécontentement, les organisations syndicales proposaient une réunion d'information. Les 250 présents (sur un effectif de 600) demandaient aux responsables syndicaux, qui ne proposaient rien, d'organiser un débrayage pour le lendemain.

Le mardi 28 janvier, jour de la deuxième réunion, le débrayage eut donc lieu, où se retrouvèrent environ 250 personnes. Le lendemain, dès le

résultat de la deuxième réunion (toujours 0% et 1% pour les augmentations individuelles), eut lieu un deuxième débrayage, toujours aussi bien suivi.

Le même jour, un autre sujet de mécontentement se greffait sur le problème des salaires. Dans la plupart des secteurs, la hiérarchie faisait le tour pour demander au personnel de reporter des vendredis de RTT, la semaine de février de RTT et même, dans un secteur, de venir travailler le samedi et le dimanche. La grande majorité a refusé et a ressenti cette campagne, après la baisse du temps de travail, la baisse des salaires de juillet et le 0% de janvier, comme une provocation.

Du coup, la grogne s'installe, non seulement à cause des salaires, mais aussi à cause de la promesse non tenue concernant l'embauche de 15 jeunes en contrat de qualification, qui ne sont finalement pris que 3 mois

en CDD (contrat à durée déterminée) et non pas en CDI (contrat à durée indéterminée) comme promis en juin.

Le personnel prend conscience que la direction fait le chantage au chômage et qu'en cédant à ce chantage il se fait manœuvrer. Dans les ateliers, c'est le ras-le-bol et les arguments de la hiérarchie (« On va perdre une affaire ») ne marchent plus, car l'érosion des effectifs continue (par départs dits « négociés »). Il paraît que nous étions trop, mais il faut reporter les congés. Certains disent que les salaires et l'embauche, c'est lié, et qu'il faut faire des actions d'éclat, comme au Crédit Foncier.

Mardi 4 février, un nouveau rassemblement de 300 personnes a eu lieu, pendant que le centre d'Arcueil était en grève pour la même raison, et d'autres actions étaient prévues...

Correspondant LO

Maryflo

Une grève pour la dignité

À Kervignac, en Bretagne, quatre-vingt-cinq des cent dix ouvrières de l'atelier de confection Maryflo sont en grève depuis le 6 janvier dernier. Elles occupent l'usine, organisent des manifestations, tentent de trouver des appuis, avec comme objectif une seule revendication : le renvoi de leur directeur technique.

Elles sont pourtant mal payées, au SMIC, savent qu'elles risquent la porte – et de ne plus retrouver de travail dans cette région où le chômage est en hausse. Mais elles en ont eu assez de travailler dans l'ambiance que faisait régner ce directeur qui croyait pouvoir se permettre de mener les ouvrières à la baguette, à coup d'insultes et de brimades, dont bon nombre bien évidemment à caractère sexiste.

Face à ces travailleuses qui sont bien décidées, disent-elles, à aller « jusqu'au bout », la patronne de l'entreprise refuse toujours de s'engager à renvoyer son directeur, au nom, a-t-elle déclaré dans un communiqué, du « droit au respect de sa dignité et de son pouvoir de chef d'entreprise ».

Les patrons du Morbihan se déclarent inquiets de la situation. Ils ont bien raison. Car ils ont beau se démarquer et se déclarer les « premiers à condamner lourdement » les « agissements » du directeur de Maryflo, ils sont bien placés pour savoir que des attitudes de ce type sont relativement fréquentes. Ce qu'ils demandent à leurs directeurs techniques, chefs du personnel ou autres, c'est de tirer le maximum de rendement des travailleurs et ils ne s'intéressent aux « méthodes » employées que quand les travailleurs se rebellent. On se souvient de la lutte que durent mener les travailleurs d'une entreprise de volaille, il y a quelque temps, pour obtenir le retrait d'un règlement intérieur qui voulait leur imposer des « pauses-pipi » à heures fixes et autres brimades du même genre!

Là, les ouvrières de Maryflo ont mis le holà. On espère bien qu'elles parviendront à faire reculer leur PDG. Et tant mieux si les craintes des patrons de la région se réalisent et que d'autres travailleurs se mettent, à leur tour, à refuser d'être traités n'importe comment.

Réédition

Ce livre est l'autobiographie de Richard Julius Hermann Krebs, alias Jan Valtin, membre du Parti Communiste Allemand dans la période 1923-1937, c'est-à-dire dans une période où tous les jeunes Partis Communistes, formés sur la lancée de la révolution russe et de la vague révolutionnaire qui suivit, devinrent des partis staliniens, n'ayant plus de communiste que le nom.

Après avoir participé encore adolescent à la révolution allemande de 1918-1919, Jan Valtin adhéra au Parti Communiste. Insurrection à Hambourg, agitation à Shanghai, attentat à Los Angeles, cours de marxisme à Moscou, organisation de grèves de marins en France et dans d'autres pays, mise en place de filières de transports d'armes, de fonds, de littérature illégale, d'agents secrets ou de militants pourchassés, recrutement d'hommes de main et d'espions, lutte clandestine en Allemagne nazie, réunions et discussions avec les chefs du mouvement stalinien, Jan Valtin raconte de nombreux événements vécus par lui (et sans doute, pour quelques-uns, par d'autres) en Allemagne et aux quatre coins du monde, pour le compte de l'Internationale Communiste, le Komintern.

Renvoyé en Allemagne nazie pour y rétablir des contacts, Jan Valtin fut arrêté et subit les tortures de la Gestapo avant d'accepter d'entrer dans celle-ci sur ordre du Parti Communiste Allemand. C'est seulement après sa rupture avec le Komintern que Valtin fut dénoncé publiquement par ses amis de la veille comme agent de la Gestapo. Il se réfugia alors aux États-Unis, y publia ses Mémoires, fit de la prison, s'engagea dans l'armée américaine pendant la guerre et obtint la nationalité américaine. Il finit sa carrière comme correspondant de presse en Allemagne et mourut en 1951.

Publié en 1941 aux États-Unis et pour la première fois en France en décembre 1947, le témoignage de Valtin fut utilisé par la droite et dénoncé par les Partis Communistes. Mais la politique qu'il décrit est bien celle des Partis Communistes, de la bureaucratie russe, de l'Internationale. Les faits qu'il relate, ou d'autres analogues, ont suffisamment été rapportés par d'autres pour constituer une démonstration accablante de la faillite de l'Internationale Communiste passée sous la domination de Staline,

de sa trahison de la politique révolutionnaire, internationaliste, de Lénine.

Jan Valtin décrit en détail le fonctionnement de l'appareil du Parti Communiste Allemand et de l'Internationale, les manœuvres, pressions financières, coups de main, élimination brutale des adversaires, rivalités internes. En disant, ou en croyant même, servir le prolétariat, ces hommes de l'appareil auquel appartenait Valtin servaient en fait les seuls intérêts de la bureaucratie russe, parfois les leurs propres, y compris en brisant des grèves, en abandonnant des mouvements en cours, dès que les intérêts de l'État russe l'exigeaient.

Pour tout apprentissage du communisme, Valtin n'eut droit qu'à la conception que s'en faisait l'Internationale stalinienne. Cela en fit un aventurier à l'échine souple, se pliant à tous les virages, à tous les diktats des bureaucrates. Il est un exemple de la manière dont le stalinisme a perverti des hommes et des femmes qui étaient pourtant d'une trempe certaine. À aucun moment, il ne semble avoir vraiment conscience des intérêts de la classe qu'il dit défendre. Au fil de ces nombreuses pages, les travailleurs n'apparaissent pas, si ce n'est comme des marion-

nettes, actionnées par Jan Valtin et ses semblables.

Témoignage sur le stalinisme, le livre de Valtin ne défend pas pour autant les idées communistes, qu'au fond Valtin n'a jamais connues. Mais c'est aussi à ce titre qu'il est intéressant, en soulignant pour ainsi dire à chaque page combien le courage physique, l'activisme, l'intelligence des situations et la débrouillardise individuelle peuvent faire un aventurier efficace et un stalinien à toute épreuve, mais ne suffisent certainement pas pour faire un communiste (contrairement à ce que voudrait faire croire une postface bavarde et prétentieuse, adjointe au texte). À noter que cette seconde réédition est conforme non pas à la première édition française de 1947 mais à celle de 1975, caviardée de certains passages à la demande d'un ex-député PCF du Havre contestant la façon dont Valtin rapportait certains faits le concernant.

L.P.

Sans patrie ni frontières,
de Jan Valtin,
Éditions Babel livre de poche,
numéro 238, 872 pages, 80 F.

Artistes engagés des années 30

L'Amérique de la Dépression

Une petite exposition de gravures réunies par un collectionneur privé américain, présentée à Paris, rassemble des œuvres effectuées par des artistes engagés des années 30, quelquefois payés par l'État à cette époque. Ils nous montrent l'autre face des États-Unis : les travailleurs. On y voit les ouvriers des mines, des fonderies, ceux qui construisent les gratte-ciel, le

métro bondé le matin, les bars le soir, les grèves, les chômeurs et les SDF. L'exposition, qui montre ainsi l'opposition entre les travailleurs et l'industrie qui les écrase, vaut une visite.

Jusqu'au 22 février, ouvert tous les jours de 11h à 19h sauf dimanche. Musée-galerie de la SEITA, 12 rue Surcouf 75007 Paris. Entrée : 25 F.

« mémoire de l'eau »

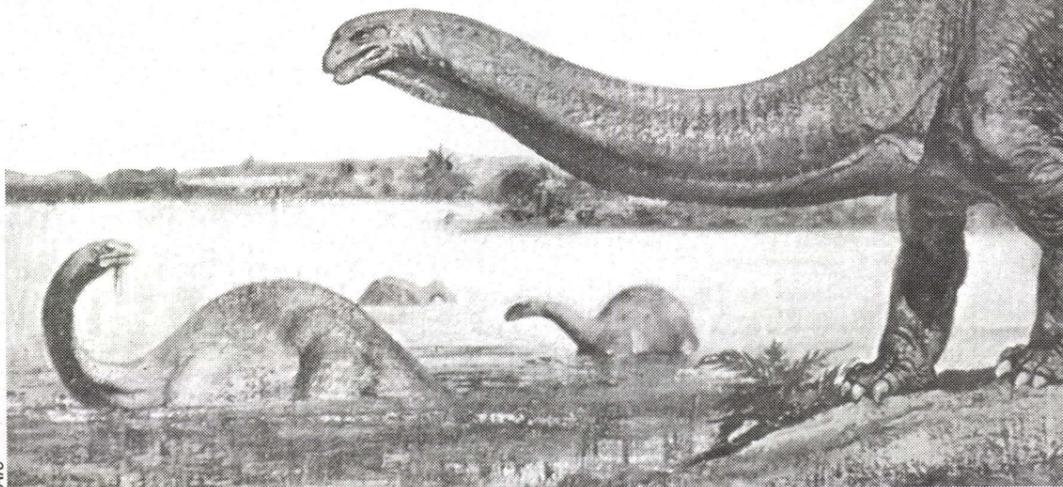
QUAND « LE MONDE » ABONDE DANS LA PATAPHYSIQUE HOMÉOPATHIQUE

Du 21 au 23 janvier derniers, trois jours d'affilée, le journal *Le Monde* a retracé l'affaire de la « mémoire de l'eau », l'affaire Benveniste, du nom de ce scientifique qui en 1988 défraya la chronique en affirmant avoir prouvé par ses expériences qu'une dose de solution d'une substance diluée des milliards de milliards de fois, à un point tel qu'il est impensable de retrouver au terme des dilutions, dans la dose, la moindre molécule de cette substance, conservait cependant les propriétés de ladite substance. « Tout se passe comme si l'eau se souvenait d'avoir vu la molécule » déclarait alors Benveniste.

En fait, ce qui était en cause dans cette prétendue découverte de la « mémoire de l'eau », c'était une tentative de justifier, d'apporter des preuves scientifiques sur l'efficacité de l'homéopathie. Les expériences de Benveniste n'avaient pu être reproduites avec les mêmes résultats. Nombre de scientifiques avaient alors réagi en criant à l'imposture.

Huit ans plus tard *Le Monde*, qui à l'époque avait été au premier rang pour présenter Benveniste comme une victime rejetée par un milieu scientifique aveuglé par son conservatisme, repart à la charge... Il faut dire qu'au printemps dernier, suite à la parution d'un nouvel article de Benveniste, il s'était alors attiré les foudres des « Nobel » François Jacob et Georges Charpak, qui s'étaient élevés contre la

Quelques brontosaurus du Jurassique en train d'uriner dans l'eau, afin de transmettre un message - lointain et dilué - à M. Benveniste.



parution de telles élucubrations. *Le Monde* avait promis alors une enquête « avec ses moyens d'information propres ».

Le problème des médicaments homéopathiques, basés sur la dilution extrême d'un principe actif, c'est qu'au terme des dilutions il ne peut

absolument plus rester la moindre trace de celui-ci dans la dose de solution utilisée.

Benveniste ne le nie pas (pas plus que la plupart des homéopathes). En 1988, ses travaux, financés par les Laboratoires Boiron, numéro 1 mondial de l'homéopathie, visaient à prouver que, même

quand il n'y a plus une seule molécule de principe actif, l'eau garde la « mémoire », l'empreinte de la substance dissoute antérieurement. Sur le plan de la logique pure, la démonstration n'est pas facile. D'autant que s'il ne reste plus dans la dose, au terme des dilutions, une seule molécule de la substance initiale, il n'y a pas plus de

En son temps, Hahnemann, l'inventeur de l'homéopathie, ne cherchait guère, vu l'état de développement de la science, à démontrer l'action de ses remèdes par des propriétés physico-chimiques. Il en appelait à leur vertu spirituelle. Aujourd'hui, les grigris s'entourent d'un vocabulaire moderne, parlent d'ondes, de signal électromagnétique... Benveniste n'a-t-il pas publié des travaux où un bac contenant de l'eau « à mémoire » était placé sur un capteur relié à l'entrée de la carte son d'un ordinateur, afin que la disquette enregistre le signal électromagnétique de la molécule et qu'il puisse ensuite transmettre le message enregistré à de l'eau « naïve »...

Benveniste s'est présenté comme un incompris, victime de scientifiques aveuglés par leur conservatisme. A l'époque, *Le Monde* avait contribué à en faire une victime de génie. Aujourd'hui, ce même journal se livre à une tentative de renvoyer dos à dos Benveniste et les autres scientifiques, n'hésitant pas à conclure son long feuilleton sur la mémoire de l'eau ainsi : « Les accusations de fraude demeurent à ce jour non étayées. Reste la possibilité, crédible, d'un artefact. Reste aussi l'hypothèse que tout cela soit vrai ». Ce qui est vrai, c'est que même la grande presse, celle qui se prétend la plus responsable, sait aussi pratiquer l'hypocrisie.

Sophie GARGAN

— L'homéopathie, une thérapeutique théorique — vieille de 200 ans

L'homéopathie est une thérapeutique qui repose sur deux postulats arbitraires énoncés dans les années 1790 par le médecin allemand Hahnemann.

Le premier postulat, la loi de « similitude », découle d'une expérience à laquelle Hahnemann se livra sur lui-même. A cette époque où l'on avait appris des Indiens d'Amérique du Sud à traiter le paludisme avec l'écorce de quinquina, Hahnemann eut l'idée de voir si sur un sujet bien portant, en l'occurrence lui-même, ce remède n'aurait pas des effets contraires. Il en prit pendant plusieurs jours et finit par ressentir des tremblements, des palpitations, des maux de tête... Toutes sortes de symptômes qu'il estima être semblables à ceux du paludisme. Le postulat de similitude était démontré : « Les semblables sont guéris par les semblables ». Autrement dit, une substance qui engendre des symptômes chez un individu sain, sera prescrite comme remède chez un malade qui présente des signes semblables. Et Hahnemann expérimenta sur lui-même, et fit expérimenter par ses collègues médecins, de nombreuses substances...

Heureusement, avant de passer à l'expérimentation de substances aussi dangereuses que l'arsenic, Hahnemann eut l'idée de les

diluer. Ainsi naissait le deuxième postulat, pharmacologique celui-là, de l'homéopathie : la dilution infinitésimale. Une goutte de la substance était diluée dans 99 gouttes d'un solvant afin d'obtenir la première dilution centésimale hahnemannienne, le 1 CH (ces fameux CH présents sur les conditionnements de produits homéopathiques). Puis une goutte de cette première dilution était à son tour diluée dans 99 gouttes de solvant. Et ainsi de suite... Jusqu'à 10, 20, 30 CH. Mais Hahnemann craignait que ses remèdes perdent de leur efficacité au terme de telles dilutions successives. Il inventa la notion de « dynamisation » par « succussion » : en secouant énergiquement le flacon à chaque étape, la substance active transmettait son « pouvoir » au mélange.

Deux siècles plus tard, l'homéopathie repose toujours sur ces deux postulats de « similitude » et de « dilution infinitésimale ». Certains fabricants se vantent même de continuer à pratiquer la succussion à la force du poignet...

Les médicaments homéopathiques dégagent des marges considérables, la matière première n'étant pas ce qui coûte le plus cher.

Et puis leur prescription ne fait qu'augmenter, l'homéopathie bénéficiant d'un préjugé favorable non seulement auprès des malades mais aussi auprès de médecins peu regardants. A un point tel que la législation sur les médicaments ne s'applique pas aux préparations homéopathiques. Elles ne sont pas soumises à la même réglementation, aux mêmes contrôles avant d'être commercialisées. Aucune des expérimentations habituelles ne leur est imposée, ni celles qui concernent la toxicité (il faut dire que, vu ce qu'il y a dans les solutions et les granules...), ni celles qui compareraient leur effet à ceux des médicaments de référence, pas plus que les expérimentations qui permettraient la comparaison de leur effet thérapeutique à celui d'un placebo (une substance inactive que l'on substitue à un médicament de façon à juger l'effet réel du médicament en éliminant le facteur psychique).

L'effet des médicaments homéopathiques est certes équivalent à celui des placebos. Mais il est évident que, bien que la médecine homéopathique existe depuis près de deux cents ans, elle n'a en rien contribué au recul des maladies qui a marqué ce siècle. C'est

l'hygiène, la sérothérapie, les vaccins, associés aux progrès de la radiothérapie et de la chimiothérapie, notamment les antibiotiques, qui ont permis ces progrès.

S.G.

LUTTE DE CLASSE de janvier - février est parue

Au sommaire :

- Les mutants de l'Arche de la Défense
La difficile recherche de réinsertion du PCF
- Serbie
Une opposition aussi réactionnaire que le régime qu'elle prétend combattre au nom de la démocratie
- Afrique des Grands Lacs
Derrière la crise des réfugiés rwandais, les rivalités des trusts et des impérialistes
- Grande-Bretagne
Le pouvoir des conservateurs tire à sa fin
- Tribune de la minorité
Quand la LCR s'efforce de sortir de la marginalité